



NOTICE ANNUELLE
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

Le 13 mars 2007

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. STRUCTURE ORGANISATIONELLE.....	1
2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS	1
3. DESCRIPTION NARRATIVE DES ACTIVITÉS	8
4. ANALYSE DE LA DIRECTION.....	19
5. POLITIQUE DE DIVIDENDE.....	19
6. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....	19
7. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DE TITRES	20
8. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	21
9. POURSUITES.....	26
10. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	26
11. AGENTS DE TRANSFERT ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES	27
12. CONTRATS IMPORTANTS	27
13. INFORMATIONS RELATIVES AU COMITÉ DE VÉRIFICATION	27
14. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	29

À moins d'avis contraire, les termes « notre », « nous », la « Société » et « Warnex » utilisés dans cette Notice annuelle font référence collectivement à Warnex inc. et, à moins d'indication contraire, à ses filiales.

DEVISE

À moins d'avis contraire, tout montant d'argent évoqué dans cette Notice annuelle est en devise canadienne.

MENTION PARTICULIÈRE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans la présente Notice annuelle sont de nature prospective, et sont assujetties à de nombreux risques et incertitudes, connus et inconnus. Pour plus d'information portant sur des risques et incertitudes connus, relatifs aux premiers stages de commercialisation des produits Warnex, à la propriété intellectuelle et aux licences, à la R&D de nouveaux produits, à l'intégration d'acquisitions, aux installations pour la fabrication et les laboratoires, aux fournisseurs, aux employés-clé, aux clients et partenaires importants, aux ressources financières et au risque relatif au crédit, aux lois et règlements applicables, au risque de taux de change, à la volatilité du cours de nos actions, aux alternatives stratégiques pour la division de détection de pathogènes, et d'autres facteurs importants qui pourraient se traduire par un écart considérable entre les résultats réels et les résultats évoqués, nous vous référons à la rubrique Risques et incertitudes, dans l'Analyse de la direction pour la période se terminant le 31 décembre 2006, qui peut être consultée à www.sedar.com. En conséquence, les résultats réels pourraient différer de manière importante des résultats anticipés exprimés dans ces déclarations prospectives.

GLOSSAIRE

Ce glossaire contient des expressions généralement utilisées dans le domaine pharmaceutique ainsi que des expressions techniques spécifiques à la description des technologies de la Société.

ACIA – (« Agence canadienne d'inspection des aliments ») - L'agence gouvernementale canadienne qui est chargée de faire respecter les normes établies par Santé Canada ainsi que d'établir des normes en matière de santé des animaux et de protection des végétaux, de veiller à l'application et au respect de ces normes, et d'assurer les services d'inspection et d'application des règlements.

ADN – (« acide désoxyribonucléique ») – La base chimique de l'hérédité et le porteur de l'information génétique de la plupart des formes de vie.

AOAC – (« Association of Analytical Communities ») – L'AOAC Research Institute est une filiale de AOAC International, organisme à but non-lucratif voué au développement et à la validation de méthodes en sciences analytiques et à l'amélioration des procédures d'assurance-qualité des laboratoires. L'AOAC administre le programme *Performance Tested Method*^{MS}, qui procède à la validation indépendante des méthodes des tests en laboratoire.

Bandes de tubes ou bandes - Récipients à réaction en plastique contenant 8 puits par rangée, utilisés avec le système de détection par PCR. Elles constituent une solution de rechange à l'utilisation de microplaques, une à douze bandes pouvant être placées dans un portoir de 96 places, ce qui procure plus de souplesse dans le nombre d'échantillons testés. Les bandes peuvent également être coupées pour utilisation avec un moins grand nombre d'échantillons.

CMB – (« Comité des méthodes microbiologiques ») - Comité qui étudie et approuve les nouvelles méthodes de tests microbiologiques au Canada pour inclusion dans le Compendium des méthodes.

Codes-barres moléculaires – Technologie développée par Warnex comportant des molécules d'ADN sur lesquelles des renseignements spécifiques sont codés au moyen du code génétique, comme le nom d'un fournisseur, d'un produit ou un numéro de lot. Les codes-barres moléculaires peuvent être ajoutés à toute étape au cours du processus de fabrication afin d'assurer l'entière traçabilité d'un produit.

Diagnostic – Test ou procédure qui peut être soit qualitatif ou quantitatif et qui est conçu afin de révéler la présence ou la quantité de substances précises, indiquant ainsi la présence ou la gravité d'une maladie ou d'un autre état pathologique.

Direction des produits thérapeutiques (« DPT ») – Section du ministère canadien de la Santé qui réglemente les produits pharmaceutiques et les appareils médicaux pour l'utilisation humaine.

Essai clinique – Étude organisée, avec des patients ou des volontaires humains, conçues pour fournir des données cliniques pertinentes du point de vue statistique afin de déterminer l'efficacité et l'innocuité de nouveaux agents thérapeutiques, de diagnostics et d'appareils médicaux.

Food and Drug Administration (« FDA ») – L'organisme gouvernemental qui régit la fabrication, l'innocuité, l'utilisation et l'efficacité des produits biologiques, des médicaments, des instruments médicaux, des aliments (sauf viande et volaille) et des cosmétiques aux États-Unis.

HACCP – (« Hazard Analysis and Critical Control Points ») (*Analyse des risques et maîtrise des points critiques*) – Système de gestion de la qualité en usage dans l'industrie agroalimentaire qui vise à assurer la qualité d'un produit par la surveillance de points critiques précis dans le cadre du processus de production.

Microplaquette – Microplaquette de plastique utilisée avec les instruments PCR en temps réel, comportant 96 puits contenant toute la chimie nécessaire afin d'effectuer la détection de pathogènes ou de codes-barres moléculaires.

Marqueur moléculaire – Séquence d'ADN propre à un organisme ou à un groupe d'organismes.

MFLP – Procédure de laboratoire, microbiologie des aliments. Méthode d'analyse pour un pathogène spécifique qui a été validée dans au moins un laboratoire gouvernemental et qui a été présentée au CMB pour une évaluation complète basée sur une analyse statistique rigoureuse.

Organisme génétiquement modifié (« OGM ») – Organisme dont la composante génétique a été modifiée par toute méthode, y compris l'ingénierie génétique, le clonage, des procédés naturels, la mutation génétique ou autre.

Pathogène – Microorganisme bactérien, viral ou fongique pouvant causer la maladie ou la mort.

PCR en temps réel – Le PCR en temps réel détecte la fluorescence émise durant la réaction à titre d'indicateur de l'ADN produite durant chaque cycle PCR (donc en temps réel), contrairement à une détection à la fin du processus seulement.

Phares moléculaires – Molécules d'ADN émettant un signal pré-déterminé lors de la détection de la présence d'ADN cible au cours d'un test diagnostique. Ils peuvent aussi être utilisés pour fins de quantification.

Plate-forme technologique – Technologie ayant une variété d'applications en termes d'usages potentiels.

Réaction en chaîne de la polymérase (« PCR ») – Réaction biochimique *in vitro* afin de multiplier des séquences spécifiques d'ADN comme les marqueurs moléculaires.

Taq polymérase ou Taq – Un enzyme thermo-stable qui analyse la réplication de l'ADN, utilisée dans le processus PCR.

1. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Warnex a été constituée sous la dénomination de Warnex Pharma inc. par certificat de constitution délivré en vertu des dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, le 4 janvier 1996. Les statuts de la Société ont été modifiés aux termes d'un certificat de modification délivré le 26 avril 1996 afin d'augmenter le nombre minimum d'administrateurs et d'éliminer les dispositions relatives à la société fermée et les restrictions au transfert d'actions. Le 14 juin 2001, les statuts de la Société ont été modifiés afin de changer la dénomination de Warnex Pharma inc. à sa dénomination actuelle et de changer le lieu du siège social de la Société de Calgary, Alberta, à Montréal, Québec.

Le siège social, la principale place d'affaires et les laboratoires de la Société sont situés au 3885, boulevard Industriel, Laval, Québec H7L 4S3. Le numéro de téléphone de la Société est le (450) 663-6724 et le numéro de télécopieur est le (450) 669-2784. Le site Internet de Warnex se trouve à www.warnex.ca.

Au 31 décembre 2006, les filiales significatives de la Société étaient les suivantes :

Nom	Juridiction d'incorporation	% de droit de vote
Warnex services analytiques inc. (« Warnex analytiques »)	Canada	100 %
Warnex recherche inc. (« Warnex recherche »)	Canada	100 %
Warnex diagnostiques inc. (« Warnex diagnostiques »)	Canada	100 %
Warnex America inc. (« Warnex America »)	Delaware, É.U.	100 %
PRO-ADN Diagnostic inc. ("PRO-ADN Diagnostic")	Quebec, Canada	100%

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS

APERÇU

Warnex a complété son financement en tant que « *junior capital pool* » en juin 1996 avec l'objectif initial d'acquérir et de développer des entreprises dans le secteur pharmaceutique.

En mai 1998, la Société a acquis les actifs de Les Laboratoires Biopharm inc., une entreprise établie depuis 1971, et cette opération a constitué la transaction majeure de la Société conformément aux règles de la Bourse de l'Alberta (maintenant la Bourse de croissance TSX). Ces actifs sont à la base de ce qui est maintenant Warnex analytiques. Warnex services analytiques offre des services d'analyse en chimie traditionnelle, en chromatographie, en microbiologie et en développement de méthodes aux industries pharmaceutique, de biotechnologie et cosmétique. Depuis 1998, Warnex services analytiques opère à partir des installations principales de Warnex à Laval, Québec et en septembre 2006, elle a ajouté un second établissement suite à l'acquisition des opérations pharmaceutiques de MDS Pharma Services situées à Blainville, Québec. Cette acquisition opère sous le nom Laboratoires Neopharm, une division de Warnex services analytiques.

La division bioanalytique de Warnex (« Warnex bioanalytiques ») offre un éventail de services aux industries pharmaceutique et de biotechnologie, et se spécialise dans les études de biodisponibilité et de bioéquivalence dans le cadre d'essais et d'études cliniques.

En 2000, Warnex a acquis la technologie Genevision et Warnex recherche a été formée avec le mandat de développer cette technologie de détection d'ADN. Warnex Diagnostiques fut créé en 2002 dans le but de commercialiser le système de détection rapide de pathogènes Warnex^{MC} pour l'industrie alimentaire.

Warnex laboratoires médicaux, anciennement Warnex services cliniques, fut formée suite à l'acquisition, en juin 2004, des actifs de la division de laboratoire clinique d'Adaltis inc., et offre des services de tests médicaux chez les humains. Warnex a commencé à offrir des services de tests génétiques en mai 2006 suite à l'acquisition de Pro-ADN Diagnostic. La division Warnex Laboratoires médicaux et PRO-ADN Diagnostic sont désignés ci-après comme « Warnex laboratoires médicaux ».

Warnex fournit des fonds et du support opérationnel à ses divisions et à ses filiales afin d'ajouter à leurs opérations.

En décembre 2006, Warnex annonce qu'elle a décidé d'explorer des alternatives stratégiques pour sa division de détection de pathogènes, incluant des partenariats, des coentreprises ou la vente de cette division. Bien que Warnex considère toujours que son Système de détection rapide de pathogènes constitue la meilleure technologie disponible pour la sécurité alimentaire, une plateforme de distribution plus grande est requise afin d'assurer que son système réalise pleinement son potentiel commercial. Dans une perspective future, notre objectif est de se concentrer sur nos divisions de services de laboratoire, qui ont toujours été profitables et ont généré un fort taux de croissance composé annuel des revenus de 44 % au cours des cinq dernières années. Warnex a l'intention de faire croître ses services de laboratoire par croissance organique ainsi qu'au moyen d'acquisitions additionnelles.

HISTORIQUE SUR TROIS EXERCICES ET ACQUISITIONS

2004

Le test de Warnex pour la sécurité des aliments destiné à la détection de *E. coli* O157 a été validé de façon indépendante par l'ACIA et est ainsi devenu le troisième test de Warnex à se voir accorder le statut MFLP par Santé Canada. De plus, les tests pour la sécurité des aliments destinés à la détection de *E. coli* O157, *E. coli* O157:H7, *Listeria monocytogenes*, *Listeria* spp. et *Salmonella* spp. se sont vu accorder le statut de « Performance Tested^{MS} » par l'AOAC. Ces tests confèrent à Warnex un portefeuille américain important de tests commercialisés pour les trois pathogènes comptant pour plus de 60 % du marché cible.

Warnex diagnostiques a conclu trois ententes de distribution en Europe :

- Une entente avec Foss Italia en vue de la distribution et de la commercialisation exclusives du Système de détection rapide de pathogènes Warnex^{MC}, en Italie. Foss Italia est une filiale à propriété exclusive de Foss A/S (basée au Danemark), un chef de file mondial de solutions analytiques de contrôle de la qualité rapides et précises, destinées aux industries agricole, alimentaire, pharmaceutique et chimique;
- une entente avec Don Whitley Scientific Limited (DW Scientific) visant la distribution et la commercialisation exclusives du Système de détection rapide de pathogènes Warnex

au Royaume-Uni. DW Scientific, basée à Shipley, West Yorkshire, Royaume-Uni, est un chef de file dans le développement, la production et la distribution d'instruments scientifiques et de produits connexes pour des applications microbiologiques;

- une entente avec AES Laboratoire, basée à Bruz, France, en vue de la distribution et la commercialisation exclusives du Système de détection rapide de pathogènes Warnex en France, en Allemagne, en Espagne, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Autriche et en Suisse. AES Laboratoire est présent dans tous ces marchés et est un chef de file français dans la fabrication et la distribution d'instruments de laboratoire, de tests de diagnostic et de matériel pour l'analyse microbiologique, destinés aux industries alimentaire, pharmaceutique et vétérinaire.

Warnex a signé une entente de licence avec IdentiGEN Ltd. (Dublin, Irlande) en vue de développer des produits faisant appel à la fois au savoir-faire d'IdentiGEN et à la plate-forme technologique de Warnex pour la détection d'OGM et l'identification des viandes dans les produits alimentaires et les aliments pour animaux.

Warnex est devenue membre du *Texas Science Partnership* (le TSP), un partenariat de services entre le secteur public et le secteur privé géré par l'*Institute of Food Science and Engineering*. Le TSP offre aux sociétés participantes l'occasion de collaborer avec les scientifiques de la « *Texas A&M University* » qui effectuent des recherches en technologie alimentaire. Warnex s'est aussi joint à la *Campden & Chorleywood Food Research Association* (CCFRA), basée au Gloucestershire, Royaume Uni, accédant ainsi à une expertise scientifique alimentaire de catégorie internationale. La CCFRA est le plus important organisme indépendant du Royaume-Uni oeuvrant dans la recherche et le développement international pour l'industrie agroalimentaire.

Trois experts réputés dans le domaine de la sécurité des aliments se sont joint au Conseil consultatif scientifique de la Société. Il s'agit du Dr Roy P. Betts, directeur de microbiologie à la *Campden & Chorleywood Food Research Association* (CCFRA) du Royaume-Uni, du Dr Michael P. Doyle, professeur et directeur du *Center for Food Safety* à l'Université de la Georgie et du Dr Suresh D. Pillai, directeur du *National Center for Electron Beam Food Research* et directeur adjoint de l'*Institute of Food Science & Engineering* à l'Université Texas A&M.

Warnex diagnostiques a signé des ententes avec trois nouveaux clients:

- Carolina Turkeys, un des plus grands transformateurs de dinde au monde, localisé en Caroline du Nord aux États-Unis;
- Gold Kist inc., le troisième plus important producteur de poulets aux États-Unis; et
- West Liberty Foods, L.L.C., un important fabricant de viandes prêtes à servir et un important fournisseur à des sociétés telles que Subway, Denny's et Wal-Mart.

En juin 2004, Warnex a émis des débetures subordonnées non garanties convertibles à 7 % pour un montant de 6 845 000 \$ CA à trois investisseurs institutionnels, dirigés par Midsummer Investment Ltd., un fonds basé à New York spécialisé en primes convertibles à prix fixe. Les débetures viennent à échéance en juin 2008 et les intérêts sont payables trimestriellement. Le montant en principal est convertible en actions de Warnex au prix de conversion de 1,40 \$. Les investisseurs ont également reçu 1 963 729 bons de souscription, chaque bon de souscription leur donnant le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 1,50 \$ l'action, pour une période de 60 mois suivant la date de clôture. Warnex a également

conclu une entente relativement à un placement d'unités pour une considération de 5 millions \$. Chaque unité s'est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires, chaque bon de souscription entier donnant à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 1,50 \$ l'action, pour une période de 60 mois à compter de la date de clôture. À la suite de ce placement privé, 4 098 361 actions et 2 049 181 bons de souscriptions ont été émis.

En juin et en août 2004, Warnex a acquis les actifs de la division de laboratoire clinique d'Adaltis inc. à un prix d'achat de 3,45 millions de dollars (2,4 millions de dollars en espèces et 860 656 actions ordinaires de Warnex, évalués à 1 050 000 \$). Parmi les actifs de laboratoire acquis, Warnex a obtenu la licence exclusive du test de dépistage prénatal Prénatest^{MD} qui permet aux femmes enceintes d'évaluer le risque de porter un fœtus potentiellement atteint d'une des anomalies les plus fréquemment observées : la trisomie 21 (le syndrome de Down), la trisomie 18 et d'autres anomalies chromosomiques. Cette acquisition constitue un complément à nos autres groupes de services, elle permet d'étendre notre gamme de services et représente notre première incursion dans le domaine des analyses cliniques chez les humains.

2005

Warnex a lancé deux nouveaux tests pour utilisation avec le Système de détection rapide de pathogènes de Warnex. Le premier test détecte le *Campylobacter jejuni*, *C. coli* et *C. lari* dans les rinçures de volaille, et le deuxième est un test réalisé en 24 heures pour la détection de la *Listeria* spp. en une seule étape dans les échantillons environnementaux.

Warnex diagnostiques a signé des ententes avec neuf nouveaux clients :

- Agropur Coopérative, le plus grand producteur laitier au Canada;
- Industrial Laboratories of Canada inc., une entreprise de services commerciaux de laboratoire basé en Ontario, Canada;
- Dakota Provisions (auparavant Dakota Turkey Growers LLC), basé au Dakota du Sud, É.U.;
- Laboratoires d'analyses S.M., une division du Groupe S.M. International, a fait l'acquisition de deux Systèmes de détection rapide de pathogènes Warnex pour leurs laboratoires situés à Sherbrooke et à Varennes, au Québec;
- Gelda Scientific, un chef de file parmi les laboratoires commerciaux, basé en Ontario, Canada;
- Marshall Durbin, une des plus grandes entreprises privées en production de volaille aux États-Unis, basée dans l'Alabama, É.U.;
- Le Laboratoire Lasher de l'Université du Delaware, É.U.;
- Vanderpol's Eggs, Ltd., un important producteur d'œufs, localisé en Colombie-Britannique, Canada; et

- Amick Farms, un important producteur de volaille, situé en Caroline du Sud, É.U.

Deux clients existants de Warnex diagnostiques, Gold Kist inc. et West Liberty Foods LLC, ont commandé un deuxième Système de détection rapide de pathogènes afin d'augmenter leur volume de tests. Warnex a aussi annoncé que Santi & C. S.P.A., l'un des plus grands producteurs de fromage Gorgonzola au monde, qui a acheté le Système de détection de pathogènes Warnex vers la fin de l'année 2004, a complété sa validation et comptait procéder à un vaste déploiement du système Warnex dans ses installations.

En août 2005, Warnex a annoncé que Luc Lavigne a quitté ses fonctions de vice-président, ventes et marketing de Warnex diagnostiques. Dans l'intérim, Mark Busgang, président et chef de la direction de Warnex, a exercé les responsabilités liées à ce poste afin d'assurer une transition harmonieuse. En janvier 2006, Érik Yelle s'est joint à la Société à titre de vice-président, ventes et marketing de Warnex diagnostiques.

En septembre 2005, Warnex a annoncé que Bio-Rad et MJ Research ont suspendu la production et la vente de leurs thermocycleurs PCR aux États-Unis. Présentement, le Système de détection rapide de pathogènes Warnex^{MC} utilise les thermocycleurs PCR de MJ Research dans sa plate-forme de tests exclusifs de détection de pathogènes. Cette suspension fait suite à une injonction émise par un tribunal américain à la demande de Applera Corporation, la société mère de Applied Biosystems (ABI), à l'encontre de Laboratoires Bio-Rad et MJ Research. Le 13 février 2006, Warnex a annoncé qu'elle a été informée que ABI et Bio-Rad/MJ Research ont conclu une entente de règlement permettant à MJ Research de reprendre la fabrication, la vente et le service après-vente de ses thermocycleurs PCR aux États-Unis. Cette situation n'a pas eu d'impact sur les ventes de Warnex diagnostiques puisque Warnex détenait des stocks d'équipement PCR adéquats afin de lui permettre de subvenir à la demande.

Warnex a annoncé le lancement de son nouveau site Internet www.prenatest.ca pour le test de dépistage Prénatest^{MD}, offert à travers la province de Québec. Ce site Internet fait partie du nouveau programme de marketing de Warnex pour le test de dépistage Prénatest, qui comprend également une campagne publicitaire à la radio.

En novembre 2005, Warnex a annoncé que Daniel Boulais, vice-président principal, Investissements, Agroalimentaire pour la Société générale de financement du Québec (« SGF ») et Diane Lanctôt, présidente de Lanctôt Ltée, s'étaient récemment joints au Conseil d'administration de Warnex. Ils ont remplacé Hubert Carrier, ancien vice-président de groupe par intérim de SGF Soquia inc., qui avait récemment remis sa démission en tant qu'administrateur de Warnex, et Denis Huard, président et directeur général de CDMV inc., qui ne s'est pas présenté à titre de candidat pour réélection à la dernière assemblée annuelle des actionnaires. Warnex a annoncé également que la Dre Susan Harlander, présidente de BIORational Consultants, a remis sa démission en tant que membre du Conseil consultatif scientifique de Warnex compte tenu d'un changement de cap dans sa carrière professionnelle.

En décembre 2005, Warnex a réalisé un placement privé de 2 996 975 actions ordinaires au prix de 1,30 \$ l'action dont elle a tiré un produit brut de 3 896 067,50 \$. Le placement a été réalisé par un syndicat de placement dirigé par Valeurs mobilières GMP Ltée et dont faisait partie Fraser Mackenzie Ltd. et Loewen Ondaatje, McCutcheon Ltd. Warnex a obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu de Revenu Québec confirmant que ses actions ordinaires étaient admissibles au régime Actions-croissance PME. Les actions

ordinaires émises dans la cadre du placement privé ont donc constitué des actions admissibles aux fins du régime Actions-croissance PME, procurant ainsi aux épargnants admissibles une déduction de 100 % aux fins de l'impôt du Québec, sous réserve du respect de certaines conditions.

2006

En février 2006, Warnex a annoncé le lancement d'un test quantitatif pour le *Campylobacter* pour utilisation avec le Système de détection rapide de pathogènes Warnex^{MC}. Ceci constitue le premier test PCR destiné à l'industrie alimentaire permettant de quantifier la quantité de *Campylobacter* présent dans un échantillon. En juin 2006, Warnex a annoncé que ce test quantitatif pour le *Campylobacter* a obtenu le statut de *Performance Tested*^{MS} accordé par l'AOAC Research Institute. En octobre 2006, Warnex a annoncé que son test pour la détection de *Salmonella* utilisé avec le Système de détection rapide de pathogènes Warnex^{MC} a été approuvé par le Plan national d'amélioration de volaille « National Poultry Improvement Plan » (NPIP) du Département de l'agriculture des États-Unis (« USDA »).

Warnex diagnostiques a signé une entente avec deux nouveaux clients :

- AmeriSci Bio-Chem, un important laboratoire de services scientifiques basé à Midlothian, Virginie
- JEM Analytical Laboratory Services, situé en Georgie aux États-Unis

En mai 2006, Warnex a annoncé qu'elle a complété l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de PRO-ADN Diagnostic, un laboratoire offrant des services de tests génétiques. Le prix d'achat, qui comprend un premier ajustement de fonds de roulement, est de 1 889 870 \$ duquel 1 389 870 \$ a été payé en espèces et une valeur maximale de 500 000 \$ sera payable soit en actions ordinaires de Warnex ou en espèces, à l'option de Warnex (« Contrepartie conditionnelle »). La Contrepartie conditionnelle est sujette à l'atteinte d'étapes jalons dans les 25 mois suivants la date de conclusion de la transaction. Aucune déclaration d'acquisition d'entreprise n'a été déposée relativement à cette acquisition.

Le 1^{er} septembre 2006, Warnex a annoncé que sa filiale en propriété exclusive Warnex services analytiques inc. a complété l'acquisition des opérations pharmaceutiques de MDS Pharma Services situées à Blainville, Québec, pour le prix d'achat de 1 950 112 \$ payé en espèces. Warnex prévoit emmener les opérations pharmaceutiques de Blainville, qui a ont réalisé des revenus de 6,7 millions \$ et subit une perte au cours de leur dernier exercice financier, en ligne avec la performance de sa division analytique qui a été profitable à travers les années. Il est prévu que cette acquisition, qui en effet doublera les revenus analytiques de la Société, atteindra un BAIIA positif d'ici douze mois. Aucune déclaration d'acquisition d'entreprise n'a été déposée relativement à cette acquisition.

En mai 2006, le Groupe Opmedic (« Opmedic ») a avisé Warnex que sa division Procrea Cliniques offrirait un test prénatal qui ferait concurrence au test de dépistage prénatal Prénatest^{MD} de Warnex. En juin 2006, Warnex a obtenu de la Cour supérieure du Québec une ordonnance de sauvegarde qui a enjoint Opmedic à référer exclusivement à Warnex tous les échantillons sanguins prélevés dans le cadre de tests de dépistage prénatal. En juillet, 2006, suite à une tentative par Groupe Opmedic inc. de résilier son contrat avec Warnex, la Cour supérieure du Québec a ordonné à Opmedic de maintenir en vigueur et de respecter les dispositions de ce contrat jusqu'au 13 octobre 2006, date à laquelle les parties devaient

retourner devant la Cour supérieure. En octobre 2006, Warnex et Opmedic ont annoncé le règlement par lequel le Opmedic a convenu de verser à Warnex la somme de 1 250 000 \$, dont la moitié était payable en octobre 2006 et l'autre, en octobre 2007, et Opmedic peut offrir elle-même tout test de dépistage prénatal, sans restriction quant aux prélèvements sanguins. En 2005, Procrea Cliniques représentait approximativement 50% des revenus des tests de dépistage prénatal ou 6% des revenus totaux de Warnex.

En mai 2006, Warnex a annoncé qu'elle a finalisé une entente avec FOSS U.K. Ltd. pour la distribution et la commercialisation du Système de détection rapide de pathogènes Warnex^{MC} au Royaume-Uni et en Irlande. FOSS U.K. est une filiale en propriété exclusive de FOSS A/S, basée au Danemark. Foss UK remplace Don Whitley Scientific en tant que distributeur pour le Royaume-Uni.

En août 2006, Warnex a annoncé qu'elle a formé une alliance stratégique avec Eppendorf, un leader mondial dans le marché des équipements de laboratoire, afin de combiner le système de fine pointe de PCR en temps réel Mastercycler^{MD} ep realplex d'Eppendorf aux trousseaux et logiciel de détection de pathogènes de Warnex pour offrir des tests de sécurité alimentaire avancés.

En septembre 2006, Warnex a annoncé que Monsieur Eric Veilleux s'est joint au Conseil d'administration de Warnex en remplacement de Daniel Boulais, vice-président principal, Investissements, Agroalimentaire pour la Société générale de financement du Québec ("SGF"), qui avait récemment remis sa démission en tant qu'administrateur de Warnex.

En octobre 2006, Warnex a annoncé qu'elle avait obtenu un financement global de 4 millions \$ CA comprenant l'émission d'une débenture non garantie de 3 millions \$ et l'augmentation de son crédit d'exploitation bancaire de 1 million \$. Warnex a émis une débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 12 % l'an, pour un montant de 3 000 000 \$ à SIPAR Inc. Celle-ci vient à échéance en juin 2008 et le capital et les intérêts sont payables trimestriellement à compter du 2 avril 2007. L'investisseur a également reçu 2 000 000 bons de souscription, chaque bon de souscription donnant le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,75 \$ l'action, pour une période de 60 mois suivant la date de clôture. De plus, le Groupe Santé de la Banque Nationale du Canada a autorisé l'augmentation du crédit d'exploitation de Warnex de 1 million \$ à 2 millions \$.

En décembre 2006, Warnex a annoncé qu'elle avait décidé d'explorer des alternatives stratégiques pour sa division de détection de pathogènes, incluant des partenariats, des coentreprises ou la vente de cette division, afin d'augmenter la valeur pour ses actionnaires. La Société a mandaté Kirchner & Company, Inc., une entreprise de services de banque d'investissement basée aux États-Unis, afin de la représenter dans ce processus. Bien que Warnex considère toujours que son système constitue la meilleure technologie disponible pour la sécurité alimentaire, une plateforme de distribution plus grande serait ultimement requise afin d'assurer que le système de détection de pathogènes réalise pleinement son potentiel commercial.

3. DESCRIPTION NARRATIVE DES ACTIVITÉS

GÉNÉRALITÉS

Warnex est une entreprise de sciences de la vie qui se consacre à la protection de la santé publique en offrant des services de laboratoire aux secteurs pharmaceutique et de la santé. La division de services analytiques de Warnex offre aux sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques un éventail de services de contrôle de la qualité, notamment des services de chimie traditionnelle, de chromatographie, de microbiologie, de développement et de validation de méthodes, ainsi que des études de stabilité. Le groupe des services bioanalytiques de Warnex se spécialise dans les études de biodisponibilité et de bioéquivalence pour les essais cliniques. La division de laboratoires médicaux de Warnex se concentre sur les tests génétiques et biochimiques pour l'industrie de la santé et possède une vaste expertise en tests génétiques destinés à l'identification humaine, le diagnostic moléculaire et la pharmacogénétique. Les actions de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole WNX.

Jusqu'au dernier trimestre de 2006, Warnex était également concentré sur la recherche, le développement, la production et la distribution de produits de contrôle de qualité à base d'ADN pour l'industrie agroalimentaire. Au courant du dernier trimestre de 2006, nous avons pris la décision de nous départir de la division Diagnostiques puisque celle-ci requiert une plate-forme de distribution plus grande que nous ne pouvons fournir et du financement supplémentaire afin de réaliser pleinement son potentiel commercial.

SOURCES DE REVENUS

Le tableau suivant indique, pour chacun des deux derniers exercices financiers de la Société, les revenus pour chaque catégorie de produits et de services.

Product/Service	2005	%	2006	%
Services analytiques	6 046 950 \$	33,1	8 525 868 \$	40,4
Services bioanalytiques	7 635 536 \$	41,8	7 805 148 \$	37,0
Tests médicaux	2 703 850 \$	14,8	3 194 466 \$	15,1
Technologie de détection par la génomique	1 715 953 \$	9,4	1 378 407 \$	6,5

WARNEX SERVICES ANALYTIQUES

Warnex analytiques fournit des services d'analyses en chimie traditionnelle, en chromatographie et en microbiologie aux industries pharmaceutique, de biotechnologie et cosmétique. Avec nos installations principales à Laval ainsi que notre division Laboratoires Neopharm située à Blainville, nous effectuons une grande variété de tests pour le contrôle de la qualité sur des matériaux bruts de même que sur des produits finis, nous offrons une variété de conditions de stabilité aux normes CIH et fournissons la gestion totale de stabilité, nous développons et validons de nouvelles méthodes, revalidons des méthodes existantes afin d'en assurer la conformité aux exigences réglementaires actuelles et effectuons des transferts de technologie.

Suite à une inspection des laboratoires de Warnex services analytiques par la FDA et le DPT, nous demeurons conformes aux GLP (*Good Laboratory Practices*) et aux cGMP (*Current Good Manufacturing Practices*).

MARCHÉ

En 2005, le revenu total aux États-Unis pour le marché des services analytiques était d'environ 600 millions \$ US, une augmentation de 3% relativement à l'année précédente et ce montant est prévu d'atteindre 743 millions \$ US en 2012 (Frost & Sullivan, 2006). La croissance du marché analytique est due à une demande constante de la part des sociétés pharmaceutiques, qui sous-traitent de plus en plus des services de laboratoire afin de réduire leurs coûts.

Avec l'acquisition de MDS Pharma Services à Blainville, Warnex détient une position dominante du marché analytique régional du Québec. Warnex concentrera désormais ses efforts sur un plan de développement à l'extérieur du Québec et à l'international.

Le plus grand client de Warnex analytiques représente 33,8 % des ventes en 2006. Ce client demeure le plus important client de Warnex analytiques depuis 1998 et nous considérons que notre relation avec celui-ci est bonne. Warnex analytiques n'a pas de dépendance importante envers ses fournisseurs afin d'exécuter ses opérations.

CONCURRENCE

Les compétiteurs de Warnex analytiques sont Nucro Technics, une société privée située à Toronto, Ontario et K.A.B.S. Laboratories inc., une société privée située à St-Hubert, Québec.

WARNEX SERVICES BIOANALYTIQUES

Warnex bioanalytiques fournit des services aux sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie à travers le monde. Des scientifiques expérimentés en recherche et en développement, en développement et en validation de méthodes, en production et en assurance-qualité utilisent de l'équipement à la fine pointe de la technologie ainsi que les plus récentes techniques afin de développer des méthodes analytiques hautement précises qui sont validées selon les règles des plus hauts standards imposés par la FDA et le DPT. Warnex bioanalytiques offre un support aux sociétés dans le cadre de leurs programmes de développement de médicaments en effectuant des analyses générées tout au long du programme, allant des études pré-cliniques jusqu'à l'évaluation du médicament lors d'essais cliniques humains. Nous offrons un support à l'industrie de produits génériques en analysant des échantillons de liquides physiologiques obtenus lors d'études cliniques afin de déterminer la bioéquivalence de ces nouvelles formules relativement au produit commercialisé.

MARCHÉ

En 2005, l'industrie biopharmaceutique a dépensé 51.3 milliards \$US en programmes de recherche et de développement de médicaments, et ce, aux États-Unis seulement (Pharmaceutical Research and Manufacturers of America, 2006). On évalue que 30 milliards \$US est dépensé chaque année en sous-traitance (Dubin, C. Pharmaceutical Formulation & Quality, 2003). Au Canada, les entreprises pharmaceutiques dépensent environ 1 milliard \$ en R&D par année pour des produits de marque, dont 65 % pour la recherche clinique (Industrie Canada, 2002). Le marché de la sous-traitance des activités de recherche contractuelle, le marché de Warnex bioanalytiques, prend de l'ampleur. De plus, l'industrie des produits pharmaceutiques génériques est en forte croissance, avec 84 milliards \$US de produits pharmaceutiques dont les brevets viennent à échéance en 2008 (Datamonitor,

2003). Nous prévoyons que ceci augmentera la demande pour les services bioanalytiques dans les années à venir.

Le plus important client de Warnex bioanalytiques représente 23,8 % des ventes en 2006 et nous considérons que notre relation avec celui-ci est bonne. Warnex bioanalytiques n'a pas de dépendance importante envers ses fournisseurs afin d'exécuter ses opérations.

COMPÉTITION

Les compétiteurs de Warnex bioanalytiques sont des sociétés telles que MDS inc., SFBC International inc. et Algorithme Pharma, tous des fournisseurs de services cliniques et bioanalytiques en laboratoire. Tenant compte de l'envergure du marché nord-américain duquel nous avons une part de marché relativement minime, et des prévisions d'expansion du marché bioanalytique, nous ne considérons pas la concurrence comme une menace importante au maintien de notre clientèle actuelle et à l'expansion de notre clientèle.

WARNEX LABORATOIRES MÉDICAUX

La division Warnex laboratoires médicaux a été créée en 2004 lors de l'acquisition des actifs du laboratoire clinique d'Adaltis inc. Warnex laboratoires médicaux offre des tests spécialisés en laboratoire pour le milieu de la santé et constituent notre entrée initiale dans le domaine des tests médicaux chez les humains.

Les revenus de Warnex laboratoires médicaux proviennent principalement de deux sources : le test de dépistage prénatal Prénatest^{MD}, qui permet aux femmes enceintes de connaître leur risque de porter un fœtus affecté par la trisomie 21 (syndrome de Down), la trisomie 18 et autres anomalies chromosomiques, ainsi que les tests génétiques, qui ont été ajoutés à notre offre de service après l'acquisition en mai 2006 de PRO-ADN Diagnostic.

La méthode Prénatest est relativement simple et, contrairement à l'amniosynthèse, ne présente aucun danger pour la mère ou le fœtus. Elle consiste en un prélèvement de quelques gouttes de sang sur le bout d'un doigt de la mère, combiné à des mesures échographiques, telles que la clarté nucale et l'os nasal. Ce test est habituellement exécuté durant le premier trimestre.

Nos services de tests génétiques incluent :

- Tests d'identification humaine : test de paternité, relations familiales, tests médico-légaux, etc.
- Diagnostic moléculaire : tests d'ADN pour déterminer la prédisposition génétique et des tests spécialisés dans les domaines de l'hématologie, de l'oncologie et des maladies infectieuses.
- Services pharmacogénétiques : tests visant à identifier des facteurs génétiques qui influencent la réaction d'un individu à un médicament.

Warnex laboratoires médicaux développe aussi des analyses innovatrices et perfectionne des tests existants afin de créer des analyses cliniques supérieures, fiables et économiques pour l'évaluation des patients. Avec notre variété grandissante d'analyses, Warnex laboratoires médicaux cherche à se développer au Canada comme un important fournisseur de services

spécialisés en laboratoire. Nous effectuons des tests pour une grande variété de spécialités cliniques, incluant : endocrinologie, génétique, maladies infectieuses, obstétrique/gynécologie et oncologie.

MARCHÉ

Il y a eu un total de 80 000 naissances dans la province de Québec au cours de l'année 2006, une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente (Institut de la Statistique du Québec, tel que cité dans La Presse, 9 janvier 2007). Nous estimons que le marché potentiel pour le test de dépistage prénatal Prénatest est d'environ 35 000 tests, plus de 2,9 fois le nombre de dépistages Prénatest exécutés en 2006. Dans la province de l'Ontario, où les tests prénataux sont offerts et payés par le gouvernement ontarien, approximativement 50 % des femmes enceintes choisissent de se faire tester (Summers, A.M. et al. 2003).

Le marché de l'identification humaine se divise en deux secteurs : l'identification humaine privée, tel que le test de paternité, qui est principalement demandée dans des cadres de différends légaux, et l'expertise médico-légale, qui est effectuée par des agences gouvernementales. Selon le rapport « AABB Parentage Testing » de 2004, les tests d'identification parentale exécutés dans des laboratoires sondés aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, ont accru de 10,3 % de 2003 à 2004.

Aux États-Unis, le dépistage génétique a généré des revenus totalisant 320 million \$ US en 2000 et est prévu atteindre 880 millions \$ US en 2006 à un taux de croissance annuel composé d'approximativement 20 % (Frost & Sullivan, 2001). Le marché est divisé entre le dépistage prénatal, les tests sur le cancer et des tests de prédisposition. Tandis que le secteur de dépistage prénatal est prévu augmenter à un taux annuel de 8 %, il est prévu que les marchés de tests sur le cancer et de tests de prédisposition augmentent à des taux de 30% et 29,8 %, respectivement.

Avec l'implantation rapide du diagnostic moléculaire dans le secteur de la santé et l'introduction évolutive de la pharmacogénétique dans les domaines des essais cliniques et des soins aux patients, ces marchés prennent rapidement de l'expansion. Le marché global de la pharmacogénomique a atteint 1,24 milliards \$ US en 2004 et est prévu d'augmenter à un taux annuel moyen de 24,5 % pour atteindre 3,7 milliards \$ US d'ici 2009 (BBC Research, 2005).

CONCURRENCE

La méthode traditionnelle pour déterminer si le fœtus risque d'être affecté par l'une des anomalies les plus communes est l'amniocentèse. Ce test est exécuté au moyen d'une seringue qui est insérée dans l'abdomen afin d'extraire du liquide amniotique de l'utérus. Bien que cette méthode ait un taux d'exactitude élevé, il comporte des risques significatifs de provoquer une fausse couche. La méthode Prénatest, tant qu'à elle, est sécuritaire pour la mère et le fœtus. La procédure Prénatest et l'amniocentèse ne se concurrencent pas directement. Une patiente peut choisir d'obtenir une évaluation du risque par la méthode Prénatest et, en consultation avec son médecin, peut ensuite décider de procéder à une amniocentèse. Les résultats de ce test sont disponibles en une semaine, alors que ceux de l'amniocentèse requièrent habituellement un minimum de quatre semaines.

Les compétiteurs en tests de dépistage prénatal dans la province de Québec incluent Groupe Opmedic inc., Laboratoires CDL inc., Laboratoires Médicaux Curalab et les hôpitaux publics.

Le secteur public offre des tests biochimiques sans mesure échographique, gratuits pour le patient. Cependant, la sensibilité et la spécificité de ces tests sont beaucoup moindres que lorsque combinés avec des mesures échographiques. La société croit que la méthode Prenatest offre la plus grande précision dans le cadre de tests de dépistage du syndrome de Down effectués au premier trimestre.

COMMERCIALISATION

Le test de dépistage Prenatest est offert au Québec sous une licence exclusive de 5 ans avec NTD Laboratories, Inc., une société basée à New York. Cette entente de licence et de fourniture expire en 2009. Warnex a également acquis par cette entente les droits exclusifs pour l'usage dans la province de Québec de la fraction bêta libre de l'hormone choriogonadotrophique (β -hCG libre). Ceci représente le marqueur biochimique le plus fiable pour les tests prénataux. NTD a été acquise par Perkin Elmer le 27 juillet 2006. Cette acquisition n'a pas impacté l'entente contractuelle entre Warnex et NTD Laboratoires, Inc.

Le plus important client de Warnex laboratoires médicaux, Opmedic, représentait 30,4 % des revenus pour l'année 2006. Cette relation s'est terminée en octobre 2006 suivant le règlement du litige dont les détails sont plus amplement décrits à la Section 2 « Historique sur trois exercices et acquisitions » de la présente Notice annuelle.

TECHNOLOGIE DE DÉTECTION PAR LA GÉNOMIQUE WARNEX

La technologie basée sur la génomique Warnex offre une plate-forme de détection polyvalente, qui produit des résultats précis rapidement, en utilisant la technologie PCR en temps réel combinée à nos marqueurs génétiques et à nos logiciels. Bien que nous concentrons nos efforts de commercialisation sur la détection de pathogènes, notre technologie offre une grande variété d'applications telles que la détection d'OGM, de virus, de levures et moisissures ainsi que l'identification de viandes. Notre technologie permet aussi la traçabilité complète de produits au moyen de codes-barres moléculaires pouvant être utilisés entre autres pour le contrôle de la qualité, la production industrielle et les investigations médico-légales.

Les activités commerciales reliées à la technologie de détection par la génomique Warnex incluent la recherche et le développement de la technologie, la vente et le marketing du Système de détection rapide de pathogènes Warnex ainsi que la fabrication des tests de détection de pathogènes.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nos activités de recherche et de développement se concentraient principalement sur le développement du Système de détection rapide de pathogènes Warnex pour les organismes cibles menaçant les ressources alimentaires. Warnex a développé des tests pour les principaux pathogènes actuellement testés dans le secteur alimentaire : *Salmonella* spp., *Listeria* spp., *Listeria monocytogenes*, *E. coli* O157 et *E. coli* O157:H7 de même que le *Campylobacter jejuni*, *C. coli* et *C. lari* dans les rinçures de volaille, et un test réalisé en 24 heures pour la détection de la *Listeria* spp. en une seule étape dans les échantillons environnementaux. En février 2006, Warnex a annoncé le lancement d'un test qui quantifie le *Campylobacter* dans les rinçures de volaille en trois heures, ce qui constituait le premier test PCR destiné à l'industrie alimentaire permettant de quantifier la quantité de *Campylobacter* dans un échantillon.

En 2006, Warnex a aussi travaillé à développer de tests pour des souches spécifiques de *Salmonella* et a continué d'améliorer les tests déjà développés afin de les rendre plus rapides et plus faciles d'utilisation. Des efforts ont aussi été mis dans le développement de plates-formes de pointe tel que le multiplexage par l'utilisation du PCR en temps réel.

Le groupe de recherche a aussi poursuivi plusieurs projets de R&D afin de rencontrer les besoins d'analyse du secteur agroalimentaire pour des agents tels que les levures et moisissures et la détection d'OGM, un marché prenant rapidement de l'expansion. D'autres activités de R&D se sont concentrées sur le développement de tests destinés à l'identification de viandes, lesquels sont en demande croissante, compte tenu particulièrement de la maladie de la vache folle. La maladie de la vache folle est communiquée lorsque des sous-produits infectés sont ajoutés à la nourriture bovine comme suppléments protéiniques (ACIA, 2005). Ces nouveaux tests étaient en étape finale de développement.

Afin d'accélérer le développement des divers tests de détection par la génomique, Warnex a collaboré internationalement avec des scientifiques aux niveaux gouvernemental et académique. Warnex s'est joint au *Texas Scientific Partnership* (États-Unis) et à la *Campden and Chorleywood Food Research Association* (Royaume-Uni), ceci lui permettant d'accéder à l'expertise de scientifiques mondiaux du domaine alimentaire.

Avec son personnel composé, entre autres, de plus de 20 scientifiques spécialisés en génomique, Warnex a effectué elle-même la majorité de ses activités de recherche et de développement, dans ses locaux situés à Laval, Québec.

Le groupe de recherche reçoit aussi le soutien du Conseil consultatif scientifique de Warnex, lequel est formé d'experts reconnus mondialement en matière de sécurité alimentaire, qui fournit son expertise scientifique et des conseils sur l'orientation des activités de recherche et de développement de la Société. Les membres du Conseil consultatif scientifique de Warnex sont : Dr Pierre Belhumeur du département de microbiologie et d'immunologie de l'Université de Montréal; Dr Roy P. Betts, Chef du département de microbiologie chez *Campden & Chorleywood Food Research Association* (CCFRA) au Royaume-Uni; Dr Michael P. Doyle, professeur et directeur du *Center for Food Safety* à l'Université de Georgie; et Dr Suresh D. Pillai, directeur du *National Center for Electron Beam Food Research* et directeur adjoint du *Institute of Food Science & Engineering* à l'Université A&M du Texas.

La stratégie de Warnex était de financer ses activités de recherche et de développement par les flux de trésorerie et les crédits d'impôts. Depuis décembre 2006, Warnex a réduit ses efforts en recherche et développement alors qu'elle explorait des alternatives stratégiques pour sa division de détection rapide de pathogènes.

SYSTÈME DE DÉTECTION RAPIDE DE PATHOGÈNES WARNEX

L'une des questions névralgiques à laquelle fait face la société d'aujourd'hui est la sécurité des denrées alimentaires et la protection d'un point de vue microbiologique. Selon des statistiques de 1999 du CDC, les maladies d'origine alimentaire affectent environ 76 millions de personnes et causent 5000 décès chaque année aux États-Unis. À chaque année, l'industrie agroalimentaire a dû rappeler des millions de livres de nourriture (USDA, 2003).

Le Système de détection rapide de pathogènes Warnex constitue un système diagnostique de contrôle de la qualité à la fine pointe de la technologie remplaçant la microbiologie traditionnelle, laquelle nécessite plus de temps. Les techniques de microbiologie

traditionnelles peuvent nécessiter jusqu'à 7 jours avant l'obtention des résultats alors que la technologie Warnex détecte les pathogènes dans un délai de 3 à 48 heures. Étant donné que l'empreinte génétique de chaque pathogène est unique, sa détection est hautement précise et exacte. Utilisant la technologie PCR, le système Warnex procure deux niveaux de précision, par l'usage des marqueurs d'ADN et de phares moléculaires. De plus, alors que la microbiologie traditionnelle permet la détection d'un seul pathogène par test, notre système, avec des tests pour *Salmonella* spp., *Listeria* spp., *Listeria monocytogenes*, *E. coli* O157, *E. coli* O157:H7 et *Campylobacter* présentement sur le marché, permet la détection simultanée de plusieurs pathogènes.

Pour les compagnies agroalimentaires, maintenir un programme de contrôle des pathogènes est extrêmement complexe. La Société se voue à procurer à ses clients une solution complète taillée sur leurs besoins. Ainsi, une des composantes uniques de la technologie Warnex est notre logiciel, connu sous le nom de Sentinel, lequel contrôle les instruments d'analyse, analyse automatiquement les résultats des tests, imprime un certificat d'analyse personnalisé et distribue électroniquement les résultats des tests aux décideurs-clés. De plus, plutôt que d'offrir un format unique de tests, les microplaquettes ou les bandes de tubes peuvent être adaptées aux pathogènes visés par le client, à la structure de ses lots et à son système de production particuliers.

Dans le cadre de notre engagement à procurer à nos clients un système de détection de pathogènes complet, Warnex livre au client l'option d'un laboratoire clé en main comprenant tout l'équipement nécessaire de même que les tests de détection de pathogènes validés. Ensuite, un spécialiste de Warnex installe l'équipement et offre, sur place, un programme complet de formation au personnel du client. Warnex fournit du service à la clientèle afin d'aider ses clients à solutionner toute difficulté qu'ils pourraient rencontrer.

FABRICATION

Le Système de détection rapide de pathogènes Warnex comporte trois composantes principales : a) l'instrument de PCR en temps réel et b) le logiciel Warnex qui analyse et reproduit les résultats des tests; et c) les tests de détection de pathogènes, lesquels comprennent les réactifs d'extraction d'ADN et les microplaquettes ou les bandes de tubes. Chaque microplaquette ou bande de tubes contient les marqueurs moléculaires, les phares moléculaires et les composants chimiques et enzymatiques nécessaires afin de compléter une réaction PCR. Warnex vend l'équipement nécessaire pour établir un laboratoire de diagnostic moléculaire dans les installations de fabrication de ses clients. Warnex produit le logiciel Sentinel et fabrique à l'interne les microplaquettes et les bandes de tubes ainsi que les réactifs d'extraction d'ADN compris dans ses tests pour la détection de pathogènes.

La Société a procédé au cours de l'année 2003 à la construction d'une installation de fabrication pour ses microplaquettes et son système d'extraction d'ADN. Ces installations de fabrication occupent environ 2 000 pieds carrés dans les installations de Warnex à Laval et permettent à la Société de produire environ 10 millions de tests par année.

La validation de l'air ambiant et des équipements de fabrication fut complétée à l'automne 2003, et fut suivie par un transfert de technologie de la recherche à la production des tests de détection de pathogènes. La production commerciale a débuté en octobre 2003.

Le principal matériel requis pour la fabrication de nos tests de détection de pathogènes est la Taq polymérase, et l'équipement principal requis pour l'exécution de nos tests pathogènes est

l'instrument PCR en temps réel. Warnex se procure la Taq nécessaire au développement de ses tests d'un seul fournisseur, mais la Taq est aussi disponible d'autres fournisseurs.

Warnex se procure des instruments PCR en temps réel pour revente à ses clients de deux fournisseurs, Eppendorf et Bio-Rad Laboratories/MJ Research; toutefois, nos tests peuvent être adaptés à divers instruments PCR en temps réel.

MARCHÉ POUR LA TECHNOLOGIE

Le marché de la détection de pathogènes dans le secteur agroalimentaire est considérable. La Société estime que le marché pour les tests microbiologiques s'élève à environ 5 milliards de dollars dont 2 milliards sont consacrés à tester des pathogènes alimentaires. Ce marché des tests pour les pathogènes est influencé par les nouvelles exigences réglementaires requérant des tests supplémentaires, la mise en oeuvre continue des normes HACCP, la découverte de nouvelles bactéries de même que les tests pour des espèces spécifiques et, enfin, le besoin pour les grandes multinationales de réduire le risque de rappels, lesquels pourraient causer préjudice à un produit sous marque de même qu'entraîner des coûts juridiques et autres.

Les utilisateurs potentiels de la technologie sont les laboratoires indépendants qui effectuent des tests de contrôle de qualité et les laboratoires situés sur place chez les manufacturiers importants. La Société estime que plus de 80 % de toutes les détections de pathogènes sont effectuées sur place. Un élément-clé du succès de notre effort de commercialisation réside dans la capacité de la technologie Warnex d'être déployée sur place et d'être utilisée par des techniciens plutôt que par du personnel scientifique hautement qualifié.

La Société estime qu'il existe environ 6 000 utilisateurs potentiels pour le Système de détection rapide de pathogènes Warnex en Amérique du Nord.

Alors que certains de nos clients ont des activités de nature cyclique ou saisonnière, en raison par exemple, de ventes accrues de bœuf haché l'été en période de barbecue et de ventes accrues de dinde à l'Action de Grâce, nous ne considérons pas que l'industrie en elle-même soit cyclique ou saisonnière, et ce, compte-tenu de la variété de nos clients et de l'ampleur géographique de notre marché. De plus, nous n'anticipons pas dépendre d'un seul ou de quelques grands clients.

Le marché pour les codes-barres moléculaires comprendra des applications médico-légales telles que l'étiquetage de produits sous marque afin de réduire les pertes découlant de la contrefaçon, ainsi que le suivi des produits alimentaires ou pharmaceutiques durant leur cycle de production.

CONCURRENCE

Le marché actuel du diagnostic de pathogènes d'origine alimentaire peut être divisé en deux, soit les méthodes traditionnelles de microbiologie et les méthodes « rapides », qui sont soit plus rapides ou plus faciles à utiliser comparativement aux méthodes traditionnelles. Présentement, les méthodes traditionnelles dominent le marché du diagnostic de pathogènes d'origine alimentaire, occupant plus de 60 % du marché (Strategic Consulting inc., 2004). Cependant, les méthodes de type rapide gagnent en acceptation au sein du secteur agroalimentaire. À court terme, la concurrence principale pour la technologie de Warnex viendra du marché de la microbiologie traditionnelle et de d'autres technologies rapides

utilisant l'ADN ou les anticorps. La Société croit qu'aucune de ces technologies n'offre la versatilité et la spécificité que peut offrir la technologie de Warnex.

PLAN DE COMMERCIALISATION

Le plan de commercialisation de Warnex diagnostiques vise à développer les marchés nord américains et européens, avec une approche variant selon le marché concerné.

Warnex diagnostiques vend directement aux utilisateurs au Canada et aux États-Unis. La Société emploie six (6) représentants.

Afin de développer le marché européen, la Société a établi diverses ententes de distribution en 2004 avec des partenaires ayant une expertise reconnue dans la commercialisation de produits microbiologiques traditionnels et de d'autres technologies rapides. Foss Italia, une filiale en propriété exclusive de Foss A/S (basée au Danemark), un chef de file mondial de la fourniture de solutions analytiques rapides et précises de contrôle de la qualité destinées aux industries agricoles, alimentaires, pharmaceutiques et chimiques, distribue exclusivement notre système de détection de pathogènes en Italie. Foss UK Ltd., aussi une filiale en propriété exclusive de Foss A/S, distribue notre système de détection de pathogènes au Royaume-Uni et en Irlande depuis mai 2006, en remplacement du distributeur précédent de Warnex pour le Royaume-Uni, Don Whitley Scientific Limited. Finalement, AES Laboratoire, basé en France, commercialise le système Warnex en France, Allemagne, Espagne, Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Autriche et en Suisse. AES Laboratoire est un chef de file, en France, dans la fabrication et la distribution d'équipement de laboratoire, de tests de diagnostic et de matériaux pour l'analyse microbiologique destinés aux industries alimentaire, pharmaceutique et vétérinaire.

AUTRES RESSOURCES

Ensuite, la Société a poursuivi ses efforts afin d'augmenter sa visibilité, notamment par le biais de campagnes publicitaires dans des revues spécialisées, telles « Food Quality » et « Food Safety ». De même, la Société a participé de façon active à divers événements spécialisés, tels les congrès de l'IFT (Institute of Food Technologists) et de l'IAFP (International Association for Food Protection), lesquels événements ont exposé nos produits à des clients potentiels dans notre marché-cible.

VALIDATIONS INDÉPENDANTES

Les méthodes d'analyse, à l'opposé des médicaments ou instruments médicaux, ne requièrent aucune approbation réglementaire afin d'être mises en marché. Elles sont plutôt soumises à des validations indépendantes qui doivent démontrer la capacité du test à rencontrer ou même à excéder les réclamations et les résultats de ces revendications sont présentés à divers organismes (tels que CMB ou AOAC) afin d'assurer l'inclusion de la méthode dans les différents compendiums. Le procédé de validation indépendante est relativement simple comparé au processus d'approbation réglementaire du domaine pharmaceutique.

En 2003, Warnex diagnostiques a obtenu le statut MFLP au Canada pour ses tests de détection de *Salmonella* spp., de *Listeria monocytogenes* et de *E. Coli* O157, lesquels apparaissent dans le Compendium de méthodes. La décision du CMB, Santé Canada,

d'accorder le statut de MFLP est basée sur une validation approfondie de chaque test, effectué par l'ACIA.

En 2004, les tests de Warnex pour la *Salmonella* spp., *Listeria* spp., *Listeria monocytogenes*, *E. coli* O157 et *E. coli* O157:H7 ont obtenu le statut *Performance Tested*^{MS} de la part du *AOAC Research Institute*, un organisme scientifique international à but non-lucratif qui valide les méthodes de laboratoire. Dans le cadre de ce programme, la révision d'une tierce partie a démontré que les tests de Warnex détectaient les pathogènes ciblés aussi bien ou mieux que les méthodes de culture traditionnelles. Le statut de *Performance Tested Method*^{MS} assure aux utilisateurs que nos tests performant selon leurs représentations. La validation de ces tests concède à Warnex diagnostiques un important portfolio américain pour les trois pathogènes qui représentent 60 % de notre marché cible.

En 2006, le test quantitatif pour le *Campylobacter* pour utilisation avec le Système de détection rapide de pathogènes Warnex^{MC} a obtenu le statut de *Performance Tested*^{MS} accordé par l'AOAC Research Institute (numéro de certificat 050603). Il est le premier test quantitatif basé sur la PCR en temps réel destiné à l'industrie alimentaire à être validé par l'AOAC.

Le test pour la détection de *Salmonella* utilisé avec le Système de détection rapide de pathogènes Warnex^{MC} a été approuvé par le Plan national d'amélioration de volaille « National Poultry Improvement Plan » (NPIP) du Département de l'agriculture des États-Unis (« USDA »).

ACTIFS INCORPORELS

Warnex a déposé des demandes de brevets pour des marqueurs moléculaires de détection de pathogènes alimentaires ainsi que pour sa technologie unique de code-barres moléculaire. La Société a l'intention de déposer les brevets appropriés sur une base régulière afin de protéger adéquatement sa propriété intellectuelle.

Les phares moléculaires faisant partie intégrante de la technologie Warnex sont vendus sous license par le Public Health Research Institute (PHRI) et peuvent être utilisés pour tester des aliments sous le brevet de PHRI.

L'application ou l'utilisation de la technologie Warnex ou de toute portion de cette technologie peut être sujette aux droits d'autres tierces personnes, et l'utilisation des procédés PCR peut être protégée par des brevets détenus ou sous license par de tierces parties dans certains pays, ceci pouvant ainsi requérir l'obtention d'une license. De plus, la technologie Warnex doit être utilisée avec un instrument PCR en temps réel autorisé. Warnex s'enquiert sur une base régulière de la nécessité et de la disponibilité de diverses licenses reliées au PCR.

Par mesure de protection de sa propriété intellectuelle, Warnex fait signer des ententes à ses employés au moment de leur embauche. Ces ententes contiennent des clauses prévoyant la cession des droits de brevets et d'invention à Warnex et exigeant la confidentialité, la non-divulgateion et la non-concurrence.

MARQUES DE COMMERCE

La Société a enregistré ou déposé pour enregistrement sa marque « Warnex » dans tous ses marchés actuels et potentiels importants. « Prénatest » est une marque déposée de Warnex

au Canada. La stratégie de la Société est de déposer des applications pour des marques de commerce lorsqu'elle le juge approprié.

INSTALLATIONS

La Société loue des installations de 55 000 pi. ca. situées au 3885, boulevard Industriel à Laval, Québec. Celles-ci comprennent ses bureaux et laboratoires d'analyse. Le bail pour ces installations expirait en juin 2006 et la Société a exercée son option de renouvellement du bail pour une durée additionnelle de cinq ans, jusqu'au 30 juin 2011. Par après, la Société bénéficie d'une option de renouvellement du bail pour une durée additionnelle de cinq ans.

La Société loue également des installations de 23,958 pi. ca. situées au 865, boulevard Michele Bohec à Blainville, Québec. Celles-ci comprennent des bureaux et laboratoires d'analyse. Le bail pour ces installations expire le 30 août 2007 et inclut une (1) option de renouvellement pour une durée additionnelle de six (6) mois.

ENVIRONNEMENT

Warnex génère une infime quantité de matières dangereuses. Celles-ci sont éliminées par une tierce partie certifiée. Nous croyons que la conformité aux règles environnementales n'a aucun impact important sur nos dépenses en immobilisations, nos revenus ou notre position compétitive.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2006, la Société comptait 288 employés à temps plein. De ceux-ci, 164 sont employés par Warnex analytiques, 58 par Warnex bioanalytiques, 13 par Warnex laboratoires médicaux, 33 par nos divisions de technologie de détection par la génomique et 20 sont dans les bureaux administratifs.

Les employés de Warnex analytiques sont représentés par un syndicat. La convention collective a été renouvelée en 2003. Les dispositions relatives aux salaires ont été renégociées en juin 2006. La Société n'a pas connu d'arrêt de travail relié aux relations de travail au cours des cinq dernières années.

La direction de la Société a de l'expérience dans les domaines de la génomique, de la chimie, de la microbiologie, de la finance et de l'administration, de vente et marketing de même que dans la gestion de sociétés publiques.

De plus, des consultants spécialisés en commercialisation ont été engagés afin de développer et de mettre en oeuvre différents aspects du plan de développement à long terme de la Société.

OPÉRATIONS ÉTRANGÈRES

Au cours de l'exercice financier ayant terminé le 31 décembre 2006, environ 39 % des revenus de Warnex provenaient de l'extérieur du Canada, principalement des États-Unis. Les coûts de Warnex sont principalement en dollars canadiens.

Warnex est exposé à un risque de taux de change. Cependant, la majorité de ses revenus en dollars américains proviennent de sa division bioanalytique qui exécute habituellement des contrats sur une durée de trois mois.

RÉORGANISATION

En mai 2004, tous les actifs et les obligations de Warnex services bioanalytiques inc. ont été transférés à Warnex inc. En juillet 2004, Warnex services bioanalytiques inc. a changé de nom pour 3756734 Canada inc.

Le 31 décembre 2006, tous les actifs et les dettes de PRO-ADN Diagnostic ont été transférés dans Warnex inc. PRO-ADN Diagnostic sera dissout au deuxième trimestre de 2007.

FACTEURS DE RISQUES

Les activités de la Société comportent nombreux risques et incertitudes. Les facteurs de risques et incertitudes principaux auxquels doit faire face la Société sont énumérés à la section « Risques et incertitudes », du Rapport annuel de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, laquelle est incorporée aux présentes par référence, telle que modifiée de temps en temps dans la section « Facteur de risques et incertitudes » des Rapports trimestriels de la Société à ses actionnaires. Ces facteurs de risques et incertitudes devraient être étudiés en concert avec les autres informations contenues dans la présente Notice annuelle.

4. ANALYSE DE LA DIRECTION

Veillez vous référer à la section Analyse de la direction de la Société de 2006, déposée sur SEDAR, laquelle est incorporée aux présentes par référence.

5. POLITIQUE DE DIVIDENDE

La Société n'a versé aucune dividende sur ses actions ordinaires et, puisqu'elle entend injecter ses futurs revenus dans le développement des affaires, elle ne prévoit pas en verser dans un avenir immédiat. Toute décision de verser des dividendes dans l'avenir sera fondée sur les bénéfices et les besoins financiers de la Société et sur les autres facteurs que le Conseil d'administration pourra considérer comme appropriés dans les circonstances.

6. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale ou valeur au pair. Au 31 décembre 2006, 51 973 875 actions ordinaires et aucune action privilégiée étaient émises et en circulation.

Le texte qui suit résume les dispositions importantes reliées aux diverses catégories d'actions de notre capital-action autorisé et est assujéti au texte intégral des droits, privilèges, conditions et restrictions rattachés à ces actions.

ACTIONS ORDINAIRES

DROITS DE VOTES

Chaque action ordinaire donne droit à une voix par action.

DIVIDENDES

Les actions ordinaires participent de façon égale à tout dividende qui peut être déclaré, sujet aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de la Société.

LIQUIDATION

Le détenteur d'actions ordinaires aura droit de partager à égalité toute distribution des actifs de Warnex, dans l'éventualité d'une liquidation, dissolution ou liquidation de biens de la Société ou autre distribution des actifs de la Société parmi les actionnaires, le tout, sujet aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de la Société.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Les actions privilégiées peuvent être émises de temps en temps en une ou plusieurs séries, les modalités se rattachant à chaque série, incluant le nombre d'actions, désignation, droits, privilèges, restrictions et conditions seront déterminés par les administrateurs de la Société, sans l'approbation des actionnaires, étant entendu que toutes les actions privilégiées auront priorité sur les actions ordinaire relativement au versement de dividendes et à la distribution des actifs de Warnex dans l'éventualité d'une liquidation, dissolution ou liquidation de biens de la Société ou autre distribution des actifs de la Société parmi les actionnaires, et étant entendu qu'elles pourront se voir accorder tout autre avantage aux actions ordinaires, tels que déterminés par résolution du Conseil d'administration relativement à la série autorisée à être émise. Les actions privilégiées de chaque série doivent être à égalité par rapport aux actions privilégiées de toutes les autres séries respectivement aux priorités de paiement de dividendes et distribution des acquis en cas de liquidation, dissolution ou liquidation des biens de la Société.

7. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole WNX.

COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS

Le tableau suivant énonce les fourchettes de cours et le volume sur la Bourse de Toronto des actions ordinaires de Warnex en 2006.

Mois	Haut \$	Bas \$	Volume
Janvier	1,11	0,98	1 437 730
Février	1,03	0,88	2 493 924
Mars	0,97	0,80	1 096 078
Avril	1,03	0,87	351 950
Mai	1,04	0,87	369 501

Mois	Haut \$	Bas \$	Volume
Juin	0,88	0,70	175 153
Juillet	0,88	0,69	126 150
Août	0,78	0,60	266 645
Septembre	0,71	0,45	547 900
Octobre	0,60	0,50	571 400
Novembre	0,58	0,30	922 270
Décembre	0,48	0,31	3 093 434

8. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

ADMINISTRATEURS

Le tableau suivant énonce le nom de chaque administrateur, sa province ou état et son pays de résidence, son occupation principale, l'année initiale de nomination à titre d'administrateur et le nombre d'actions de la Société détenues directement ou indirectement, à titre de propriété effective ou sur lesquelles il exerce une emprise, au 13 mars 2007. Les administrateurs sont élus jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires; les candidats à la ré-élection au moment de ces réunions sont indiqués dans la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 13 mars 2007.

Nom et province ou état et pays de résidence	Fonctions auprès de la Société	Occupation principale	Année élu au poste d'administrateur	Nombre d'actions de la Société
Richard Laferrière Québec, Canada	Président du Conseil d'administration	Président and chef de la direction, FRV Media inc.	1996	750 000
Mark J. Busgang Québec, Canada	Président et chef de la direction et administrateur	Président et chef de la direction, Warnex inc.	1998	5 499 400
Terrance Mailloux Québec, Canada	Administrateur	Président, Mailloux Associates et Président du Conseil d'administration et chef de la direction de Glucogenics Pharmaceuticals inc.	1998	45 000
Warren H. Haber New York, États-Unis	Administrateur	Président du Conseil d'administration et chef de la direction, Founders Equity inc.	1998	257 500
Louis Lacasse Québec, Canada	Administrateur	Président, Gestion GeneChem inc.	1998	45 000
Hubert Marleau Québec, Canada	Administrateur	Président, Palos Capital Corporation	2000	Nil
Dr Jacques Gagné Québec, Canada	Administrateur	Consultant	2001	Nil
Dr Marc Lussier Québec, Canada	Administrateur	Directeur de portefeuille de AgeChem Financial Inc., Chef de la direction à mi-temps de Strida Pharma inc. et dirigeant des efforts de développement commercial chez Emerillon Therapeutics Inc.	2002	Nil

Nom et province ou état et pays de résidence	Fonctions auprès de la Société	Occupation principale	Année élu au poste d'administrateur	Nombre d'actions de la Société
Diane Lanctôt Québec, Canada	Administrateur	Présidente, Lanctôt Ltée	2005	Nil
Eric Veilleux ⁽¹⁾ Québec, Canada	Administrateur	Directeur principal, Soutien des investissements, Société générale de financement du Québec	2006	Nil

⁽¹⁾ Eric Veilleux s'est joint au Conseil d'administration de la Société en septembre 2006.

De courtes biographies des administrateurs de Warnex se trouvent ci-dessous.

Richard Laferrière – M. Laferrière est président du Conseil d'administration de la Société depuis 1996. M. Laferrière est président et chef de la direction et membre du Conseil d'administration de FRV Média inc. depuis décembre 1998. En septembre 2005, M. Laferrière s'est joint au Conseil d'administration de Extenway Solutions inc. où il agit à titre de président du Conseil d'administration depuis novembre 2005.

Mark J. Busgang – M. Busgang est président et chef de la direction de la Société depuis février 1998. De 1993 à 1996, il a été président et chef de la direction de Pharmetics Ltée et vice-président, Opérations de Theratechnologies inc. M. Busgang est présentement administrateur de GC-Global Capital Corp. et président du Conseil d'administration de Mistral Pharma inc.

Terrance Mailloux – M. Mailloux est président de Mailloux Associates, une firme de consultation dans le domaine pharmaceutique, depuis 1987. M. Mailloux est également président du Conseil d'administration et chef de la direction de Glucogenics Pharmaceuticals inc. depuis 1997.

Warren H. Haber – M. Haber a co-fondé Founders Equity inc. en 1969 où il a depuis occupé les postes de président du Conseil d'administration et de chef de la direction. Il est actuellement administrateur de CoStar Group, inc. et de plusieurs compagnies privées et compagnies affiliées de Founders Equity. M. Haber siège en outre au conseil consultatif de la Mailman School of Public Health de l'Université Columbia et le Conseil d'administration de LEDA (« Leadership Enterprise for a Diverse America »).

Louis Lacasse – M. Lacasse est président de Gestion Genechem inc., l'entité de gestion du Fonds de Capital de Risque Genechem Technologies, s.e.c. depuis mai 1997. M. Lacasse est actuellement administrateur de plusieurs sociétés dont Axcan Pharma inc., Chromos Molecular Systems inc., MethylGene inc., Targeted Genetics inc. et plusieurs sociétés fermées.

Hubert Marleau – M. Marleau est président de Palos Capital Corporation depuis mai 1998. Il agit présentement à titre d'administrateur pour les sociétés publiques suivantes : Gobimin inc., Canalaska Ventures Ltd., Contact Image Corp., Malette Industries, GC – Global Capital Corp., Freegold Ventures Ltd., Global Developments Resources, inc., Huntington Exploration inc., Knowlton Capital inc., Maudore Minerals Ltd., Mitec Telecom inc., Niocan inc., Normabec Mining Resources Ltd., ORTHOsoft Holdings inc., Plexman Resources inc., South Malartic Resources and Uni-Select inc.

Dr Jacques Gagné – Ancien professeur (de 1972 à 2002) et doyen (de 1982 à 1990) de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, le Dr Gagné agit depuis 1991 à titre de consultant auprès de plusieurs compagnies oeuvrant dans le domaine des biotechnologies et des soins de santé. Il est président du Conseil d'administration du Centre québécois d'innovation en biotechnologies (CQIB), président du prix Galien Canada et vice-président du Fond d'assurance responsabilité de l'Ordre des pharmaciens du Québec. Le Dr Gagné est aussi administrateur de Mistral Pharma inc.

Dr Marc Lussier – Le Dr Lussier est directeur de portefeuille chez AgeChem Financial Inc., une entreprise de fonds de capital de risque en biotechnologie/pharmaceutique basée à Montréal. Il est également chef de la direction à mi-temps de Strida Pharma inc. et dirigeant des efforts de développement commercial chez Emerillon Therapeutics Inc., deux sociétés montréalaises de génomique. Il était jusqu'en septembre 2006, directeur de Procure Prostate Cancer Biobank. De 2002 à 2005, il a été vice-président, Opérations chez HémaX Génome inc. et chef de la direction de Estracure inc. En 2002, il a co-fondé la Fromagerie de l'Alpage, où il supervise tous les aspects de contrôle de qualité microbiologiques de la société. De 1998 à 2001, il a été fondateur et directeur des activités scientifiques de Mycota Biosciences inc. Dr Lussier détient un doctorat en biologie moléculaire et a oeuvré comme stagiaire post-doctoral au département de biologie de l'Université McGill jusqu'en 1995 où, par la suite, il est devenu directeur de projets en génomique fonctionnelle. Il est aussi un administrateur indépendant de Lab-Bell inc. et administrateur de Florisys inc.

Diane Lanctôt - Mme Lanctôt est la présidente de Lanctôt Ltée depuis 1981, une entreprise spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de vêtements, d'équipements et de produits de sport, ainsi que dans la distribution de lunettes ophtalmiques et solaires. Mme Lanctôt est également membre du Conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec et membre du Conseil d'administration de Procycle.

Eric Veilleux – Monsieur Eric Veilleux est le directeur principal, Soutien des investissements pour la Société générale de financement du Québec ("SGF"). Monsieur Veilleux détient plus de 14 années d'expérience dans le domaine de la comptabilité et des finances. Avant de se joindre à la SGF, il travaillait à titre de conseiller pour Raymond Chabot Grant Thornton de 1998 à 2001 et auparavant, en tant que directeur chez KPMG de 1992 à 1998.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tableau suivant énumère les comités du Conseil d'administration et leurs membres:

Comité de vérification	Comité des ressources humaines et de rémunération	Comité de régie d'entreprise	Comité de recherche et de développement
Louis Lacasse	Terrance Mailloux	Richard Laferrière	Dr Jacques Gagné
Hubert Marleau	Warren H. Haber	Dr Jacques Gagné	Dr Marc Lussier
Terrance Mailloux	Dr Marc Lussier		

MEMBRES DE LA DIRECTION

Le tableau qui suit présente, pour chaque dirigeant de la Société, son nom, sa province et son pays de résidence, ses fonctions auprès de la Société et le nombre d'actions de la Société détenues directement ou indirectement, à titre de propriété effective ou sur lesquelles il exerce une emprise, le tout, en date du 13 mars 2007.

Nom et province de résidence	Fonctions auprès de la Société	Occupation principale	Nombre d'actions de la Société
Mark Busgang Québec, Canada	Président et chef de la direction	Président et chef de la direction, Warnex inc.	5 499 400
Denis Pellerin Québec, Canada	Vice-président et chef de la direction financière	Vice-président et chef de la direction financière, Warnex inc.	35 600
Dr Michael Mancini Québec, Canada	Président de deux divisions	Président de Warnex services analytiques inc. et Warnex services bioanalytiques	109,000
Erik Yelle Québec, Canada	Vice-président, Ventes et marketing	Vice-président, Ventes et marketing, Warnex diagnostiques inc.	Nil
Dr Yvan Côté Québec, Canada	Vice-président, R&D et vice-président et directeur général	Vice-président, Recherche et développement de Warnex recherche inc. ; et Vice-président et directeur général de Warnex laboratoires médicaux	27 867
Serge Auclair Québec, Canada	Vice-président, Ressources humaines	Vice-président, Ressources humaines et développement organisationnel de Warnex inc.	Nil
Geneviève Foster Québec, Canada	Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire de la Société	Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire de Warnex inc.	Nil

De courtes biographies des dirigeants de Warnex se trouvent ci-dessous.

Mark J. Busgang – M. Busgang est membre du Conseil d'administration et est président et chef de la direction de la Société depuis février 1998. De 1993 à 1996, il a été président et chef de la direction de Pharmetics Ltée et vice-président, Opérations de Theratechnologies inc. M. Busgang est présentement administrateur de GC-Global Capital Corp. et président du Conseil d'administration de Mistral Pharma inc.

Denis Pellerin – M. Pellerin est vice-président et chef de la direction financière de la Société depuis juin 2001. Avant de se joindre à Warnex, il a été chef de la direction financière de ACLQ inc. (anciennement Groupe Lactel inc.) de 1996 à 2001.

Dr Michael Mancini – Le Dr Mancini est président de Warnex services analytiques inc. et Warnex services bioanalytiques depuis juin 2000. De 1996 jusqu'à ce que qu'il se joigne à Warnex, il était directeur du développement des affaires et des liaisons scientifiques de MDS Pharma inc.

Erik Yelle – M. Yelle est vice-président, Ventes et marketing de Warnex diagnostiques inc. depuis janvier 2006. De juin 2003 jusqu'à ce qu'il se joigne à Warnex, il était vice-président, Ventes et marketing de Wong Wing Foods inc. (une société de McCain Foods). En 2003, il était gérant de la marchandise au détail (collations de pizza, jus, desserts, légumes) pour McCain Foods Canada, et de 1998 à 2002, il était directeur des ventes, Québec, pour McCain Foods Canada.

Dr Yvan Côté – Le Dr Côté est vice-président, Recherche et développement de Warnex recherche inc. depuis septembre 2003 et, depuis janvier 2005, il est également vice-président et directeur général de Warnex laboratoires médicaux. De janvier 2003 à septembre 2003, il était directeur de la recherche clinique de ART Advanced Research Technologies inc. Dr Côté a occupé divers poste au sein d'Adaltis inc. (Biochem ImmunoSystems inc.) incluant

celui de directeur des laboratoires cliniques et de recherche et développement, de juin 1995 à juillet 2003.

Serge Auclair – M. Auclair est vice-président, Ressources humaines et développement organisationnel de la Société depuis novembre 2002. M. Auclair était auparavant directeur des ressources humaines pour CMP Metal Products inc. de juin 2000 à novembre 2002. De mai 1997 à avril 2000, M. Auclair était directeur des ressources humaines de Summum Designs inc.

Geneviève Foster – Me Foster est vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire de la Société depuis août 2004. Me Foster était auparavant directrice, Affaires juridiques et corporatives, et secrétaire de la société chez Repérage Boomerang inc. de 2001 à 2004. En 2001, Me Foster était conseillère juridique pour Cognicase inc. et de 1999 à 2001, elle était directrice, Affaires juridiques chez Spectra Telecom ST inc.

En date du 13 mars 2007, les administrateurs et hauts dirigeants de la Société, collectivement, sont directement ou indirectement propriétaires véritables ou exercent le contrôle ou la direction de 6 769 367 actions ordinaires en circulation, représentant 13 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS, FAILLITES, AMENDES OU SANCTIONS

À la connaissance de Warnex et basé sur les informations fournies par les candidats, à l'exception des faits révélés ci-dessous en ce qui concerne MM. Marleau et Laferrière, aucun administrateur ou membre de la haute direction de la société, ou actionnaire détenant suffisamment de titres de la société pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci:

- a) est, à la date de la notice annuelle, ou a été, au cours des dix exercices précédant cette date, administrateur ou membre de la haute direction d'une société, y compris la société ou une autre, qui, pendant qu'il exerçait cette fonction, remplit une des conditions suivantes :
 - i) elle a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs;
 - ii) elle a, après la cessation des fonctions de l'administrateur ou du membre de la haute direction, fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant que la personne exerçait cette fonction;
 - iii) elle a, pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait cette fonction ou au cours de l'exercice suivant la cessation des fonctions de celui-ci, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens; ou

- b) a, au cours des dix exercices précédant la date de la notice annuelle, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou si un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens.

St-Geneviève Resources Ltd. ("SGV"), une société publique pour laquelle M. Marleau a agi à titre d'administrateur de 1996 au 27 novembre 1997, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations par la Commission des valeurs mobilières du Québec (« CVMQ », désormais l'Autorité des marchés financiers du Québec) le 28 novembre 1997, compte tenu de la situation financière de SGV. L'interdiction a été levée le 22 décembre 1997. SGV a aussi fait l'objet d'une interdiction d'opérations par la Bourse de Toronto le 5 décembre 1997 pour avoir fait défaut de rencontrer les conditions d'inscription, sur la base de la situation financière de SGV, des résultats d'opérations et de la démission de membres du conseil d'administration. Les actions ordinaires de SGV ont été radiées de la Bourse de Toronto le 7 décembre 1998. SGV a présenté à la Cour supérieure le 27 novembre 1997 une requête pour une ordonnance de convocation d'une réunion des créanciers et autres conclusions conformément à la Loi sur les Arrangements avec les Créanciers. SGV a été autorisée à déposer un plan formel de concordat ou d'arrangement avec ses créanciers le 23 janvier 1998, lequel plan a été subséquemment amendé et approuvé par les créanciers.

En août 2003, M. Marleau a tenté d'obtenir un enregistrement en tant qu'aviseur financier auprès de la CVMQ, et a dûment déposé une demande à cette fin. Le 18 novembre 2003, M. Marleau et Gestion Palos inc. ont entrepris avec la CVMQ de cesser d'agir en tant que courtier ou aviseur jusqu'à ce que Gestion Palos inc. soit enregistrée auprès de la CVMQ en tant qu'aviseur. Ces enregistrements ont été octroyés par la CVMQ le 15 décembre 2003.

M. Richard Laferrière était administrateur de GlobeeCom International inc., une compagnie qui, le 22 mars 2006, a annoncé une importante restructuration de ses opérations et a estimé, à cette date, qu'elle ne disposerait plus de liquidités suffisantes pour assurer la continuité de ses opérations au-delà du mois d'avril 2006 et qui, le 1^{er} mai 2006, a annoncé qu'elle entendait déposer une proposition concordataire à ses créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* en conjonction avec une prise de position inversée (reverse take over) proposée. Les actions de cette compagnie ne sont plus transigées depuis le 27 avril 2006. M. Laferrière était administrateur de cette compagnie pendant la période d'un an précédant le dépôt de cette proposition concordataire.

9. POURSUITES

La Société n'est impliquée dans aucune poursuite. En 2006, la Société a entrepris des procédures légales contre Groupe Opmédic inc. et le différend qui opposait les deux sociétés a été réglé en octobre 2006 (veuillez consulter la section 2 – « Historique sur trois exercices et acquisitions » de cette Notice annuelle pour de plus amples détails).

10. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Des conflits d'intérêts peuvent résulter du fait que les administrateurs ou dirigeants de la Société peuvent également assurer les fonctions d'administrateurs ou de dirigeants d'autres

sociétés. Certains des administrateurs et dirigeants de la Société ont travaillé et travaillent encore à l'identification et à l'évaluation d'avoirs et d'entreprises en vue d'une acquisition potentielle de participations en leur nom ou au nom d'autres sociétés. Il est par conséquent possible que ces administrateurs et dirigeants soient en concurrence directe avec la Société. Le paragraphe E de la circulaire de sollicitation de procurations de la Société datée du 13 mars 2007 et intitulé « Intérêt des initiés dans des opérations importantes » contient une description des opérations mettant en cause la Société et ses administrateurs et officiers. Les conflits, s'il y a lieu, seront résolus suivant les procédures et remèdes prévus dans la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

11. AGENTS DE TRANSFERT ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent de transfert et l'agent chargé de la tenue des registres pour les actions de la Société de fiducie Computershare du Canada. Ses bureaux principaux sont situés à Montréal et Toronto.

12. CONTRATS IMPORTANTS

En date du 1^{er} septembre, 2006, la filiale en propriété exclusive de Warnex, Warnex services analytiques inc. a complété l'acquisition des opérations pharmaceutiques de MDS Pharma Services situées à Blainville, Québec, conformément à l'entente de principe annoncée le 18 juillet 2006. Le prix d'achat de 1 950 112,23 \$ a été payé en espèces. Concomitamment à cette acquisition, Warnex a signé un bail d'une durée de 12 mois pour les installations de Blainville, avec une option de renouvellement pour une durée de 6 mois. Cette acquisition opère désormais sous le nom Laboratoires Neopharm, une division de Warnex services analytiques.

13. INFORMATIONS RELATIVES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le texte de la chartre du comité de vérification est reproduit comme Annexe A de la présente Notice annuelle.

COMPOSITION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification est formé de trois administrateurs, soit M. Louis Lacasse, président du comité, M. Hubert Marleau et M. Terrance Mailloux. Tous les membres sont indépendants et compétents financièrement tel qu'exigé par la *Norme Canadienne 52-110*.

FORMATION ET EXPERIENCE PERTINENTES

Ce qui suit décrit la formation et l'expérience pertinente de chaque membre du comité de vérification, lui procurant (a) la compréhension des principes comptables utilisés par la Société pour établir ses états financiers, (b) la capacité d'évaluer de manière générale l'application des principes comptables reliés à la comptabilisation des estimations, des produits à recevoir, des charges à payer et des réserves, (c) de l'expérience dans l'établissement, la vérification, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables dans l'ensemble à ceux des questions dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de la Société, ou une expérience de supervision active de

personnes exerçant ces activités et (d) la compréhension du contrôle interne et des procédures de communication de l'information financière.

Louis Lacasse - M. Lacasse est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires avec spécialisation en finance et d'un M.B.A. avec spécialisation en comptabilité et marketing. Depuis 1997, il est président de GeneChem Management inc., une société qui gère des fonds de capitaux de risque qui investissent dans des compagnies privées et publiques dans les sciences de la vie en Amérique du Nord et en Europe. Préalablement, il a oeuvré pendant 10 ans à la Caisse de Dépôt et Placement du Québec, effectuant plusieurs investissements dans des sociétés dans les secteurs des technologies de l'information, des télécommunications et de la santé. Dans le cadre de ses fonctions d'investisseur, M. Lacasse devait de façon régulière revoir et analyser des états financiers et effectuer des exercices de vérification diligente relatifs aux processus et contrôles internes des compagnies en portefeuille. M. Lacasse préside le comité de vérification de cinq entreprises cotées en bourse aux États-Unis et au Canada. L'expérience de travail de M. Lacasse ont nécessité et contribué au développement de sa capacité d'analyser des états financiers et de comprendre les PCGR.

Hubert Marleau – M. Marleau est président de Palos Capital Corporation depuis mai 1998. Avant ceci, M. Marleau était chef de la direction et président du Conseil d'administrateur de Marleau Lemire, vice-président exécutif de Lévesque Beaubien et vice-président sénior de Nesbitt Thompson. M. Marleau siège sur les Conseils d'administration et les comités de vérification de plusieurs sociétés ouvertes et fermées. L'expérience de M. Marleau a nécessité et contribué au développement de sa capacité d'analyser des états financiers et de comprendre les PCGR.

Terrance Mailloux – M. Mailloux est président de Mailloux Associates, une firme de consultation dans le domaine pharmaceutique, depuis 1987. M. Mailloux est président du Conseil d'administration et chef de la direction de Glucogenics Pharmaceuticals inc., depuis 1997. M. Mailloux est responsable de tous les aspects des opérations d'affaires et financières de cette société. L'expérience de M. Mailloux a nécessité et contribué au développement de sa capacité d'analyser des états financiers et de comprendre les PCGR.

POLITQUES CONCERNANT LES SERVICES NON-LIÉS À LA VÉRIFICATION

La charte du comité de vérification requiert que tous les services non liés à la vérification à être exécutés par les auditeurs externes de la Société ou ses filiales, soient pré-approuvés par le comité de vérification. Les termes de cette politique sont plus amplement décrits dans le texte de la charte reproduit comme Annexe A de cette Notice annuelle.

RÉMUNÉRATION DES VÉRIFICATEURS

Le tableau suivant présente, par catégorie, les frais facturés par les vérificateurs externes de la Société, Nexia Friedman, au cours des années financières 2005 et 2006:

Catégories des frais	2005 \$	2006 \$
Frais de vérification	82 000	88 000
Frais reliés à la vérification	12 000	13 500
Frais d'impôts	980	675
Tous les autres frais	2 900	-
Total	97 880	102 175

14. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

En tout temps, sur demande faite à la secrétaire de la Société, la Société fournira à toute personne ou société (i) un exemplaire de la notice annuelle de la Société et un exemplaire de tout document, ou des pages pertinentes de tout document, incorporé par renvoi dans la notice annuelle, (ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Société pour le dernier exercice terminé pour lequel des états financiers ont été déposés, ainsi que le rapport du vérificateur s'y rattachant et un exemplaire des plus récents états financiers intérimaires que la Société a déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à la fin du dernier exercice terminé et (iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à la plus récente assemblée annuelle des actionnaires à laquelle une élection des administrateurs a eu lieu ou de tout document annuel déposé à la place de cette circulaire, selon le cas; il est entendu que la Société peut exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est présentée par une personne ou société qui n'est pas actionnaire de la Société. Il est également possible d'avoir accès aux documents publics de la Société par Internet sur le site de SEDAR à www.sedar.com.

Des renseignements supplémentaires portant notamment sur la rémunération et l'endettement des administrateurs et dirigeants, les principaux détenteurs de titres de la Société, les options d'achat de titres et les intérêts d'initiés dans des opérations importantes, s'il y a lieu, se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction établie pour la dernière assemblée annuelle des actionnaires à laquelle une élection des administrateurs a eu lieu. De plus, d'autres renseignements financiers sont fournis dans les états financiers comparatifs de la Société pour le dernier exercice terminé.

ANNEXE A

CHARTRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

ÉLECTION

Le comité de vérification doit être composé d'au moins trois (3) administrateurs externes, lesquels doivent tous être des administrateurs indépendants, élus par le Conseil d'administration, qui devront exercer leurs obligations jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été choisis et désignés.

DÉCÈS, INCAPACITÉ OU DÉMISSION D'UN MEMBRE

Dans le cas où le Conseil d'administration doit compléter le comité de vérification par la suite d'une vacance résultant du décès, de l'incapacité ou de la démission d'un membre, le comité peut nommer un nouveau membre afin de combler cette absence.

RÉUNIONS

Les réunions du comité peuvent être tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit que le comité pourrait désigner de temps en temps. Les réunions du comité peuvent avoir lieu en tout temps, à la demande de tout membre du comité. À la demande du président et chef de la direction ou du président du Conseil d'administration, le président du comité doit tenir une réunion du comité afin de considérer toute question qui, dans l'opinion du président et chef de la direction ou du président du Conseil d'administration, devrait être portée à l'attention du comité.

PRÉSIDENT DU COMITÉ

Le comité de vérification doit élire un président qui est responsable de l'agenda et qui se rapporte au Conseil d'administration lors de la réunion subséquente du Conseil d'administration ou plus tôt, si requis, selon les circonstances.

QUORUM

Le quorum pour le comité est une majorité simple de ses membres.

PROCÉDURES

Les procédures du comité doivent être similaires à celles suivies par le Conseil d'administration. Les procès-verbaux des réunions du comité doivent être conservés dans un livre de procès-verbaux et être disponibles pour fins de consultation par les administrateurs de la Société.

MANDAT

Le comité exerce tous les droits et les privilèges qui lui sont accordés par le Conseil d'administration. Il se rapporte au Conseil d'administration sans interférence aucune de la direction ou des actionnaires. Il peut faire appel à des avocats externes ou des comptables ou tout autre expert requis pour l'accomplissement d'un mandat spécifique ou dans

l'éventualité où existent des soupçons de méfait, et il peut fixer et payer la rémunération des conseillers qu'il emploie. Tout membre d'un comité est autorisé à convoquer une réunion spéciale du Conseil d'administration s'il appert qu'il y a eu méfait, réel ou perçu.

RÉMUNÉRATION

Les membres du comité doivent recevoir une rémunération pour services rendus, telle que déterminée par le Conseil d'administration.

CHARTE ET ORGANISATION

Le comité est élu par le Conseil d'administration et doit comprendre au moins trois administrateurs indépendants de la direction et de la Société. Un membre du comité de vérification est indépendant s'il n'a pas de relation qui pourrait raisonnablement entraver l'exercice du jugement indépendant de la direction et de la Société. Tous les membres de comités doivent détenir des compétences financières et au moins l'un d'entre eux devra détenir une expertise en comptabilité ou en gestion financière. Une personne physique possède des compétences financières si elle a la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables dans l'ensemble à ceux des questions dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de l'émetteur.

POLITIQUE

Le comité de vérification doit porter assistance au Conseil d'administration en exécutant ses devoirs de supervision pour le compte des actionnaires, des actionnaires potentiels, de la communauté d'investissement et autres relativement aux états financiers de la Société et aux procédés relatifs au système comptable et aux contrôles financiers, le système de contrôle interne et la vérification annuelle indépendante des états financiers de la Société. Ce faisant, il est de la responsabilité du comité de maintenir une communication libre et ouverte entre le comité, les vérificateurs indépendants et la direction de la Société. En effectuant son rôle de surveillance, le comité est autorisé à enquêter tout sujet porté à son attention avec plein accès à tous les livres, états, installations et personnel de la Société, et le pouvoir de retenir un conseiller juridique externe ou tout autre expert afin de mener à terme son mandat.

RESPONSABILITÉS ET PROCESSUS

La principale responsabilité du comité de vérification est de surveiller les processus relatifs aux états financiers pour le compte du Conseil d'administration et de faire rapport des résultats de ses activités au Conseil d'administration. La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Société, et les vérificateurs indépendants sont responsables de vérifier ces états financiers. Le comité, dans le cadre de l'exécution de son mandat, considère que ses politiques et ses procédures devraient demeurer flexibles afin de pouvoir mieux réagir aux conditions et aux circonstances changeantes. Le comité devrait prendre les mesures nécessaires afin d'établir le « ton » corporatif global relatif à la préparation des états financiers, aux pratiques d'affaires saines et à une conduite éthique.

Les items suivants constituent les principaux processus récurrents du comité de vérification dans l'accomplissement de ses responsabilités de surveillance. Ces processus sont indiqués à titre indicatif avec la compréhension que le comité pourra y ajouter lorsque nécessaire.

- Le comité de vérification doit être directement responsable de la surveillance des travaux du vérificateur externe engagé pour établir ou délivrer un rapport de vérification ou rendre d'autres services de vérification, d'examen ou d'attestation à l'émetteur, y compris la résolution de désaccords entre la direction et le vérificateur externe au sujet de l'information financière. Le comité, la direction et les vérificateurs externes doivent comprendre que les vérificateurs indépendants sont ultimement garants au Conseil d'administration et au comité de vérification, en tant que représentants des actionnaires de la Société. Le comité aura l'autorité et la responsabilité ultimes lors de l'évaluation et, lorsque approprié, la recommandation du remplacement du vérificateur externe. Le comité devra discuter avec les vérificateurs de leur indépendance de la direction et de la Société et de toute matière incluse dans les divulgations écrites. Le comité doit aussi examiner et approuver les politiques d'embauche de la Société à l'égard des associés, des salariés et anciens associés et salariés du vérificateur externe actuel et ancien de la Société. Le comité devra, annuellement, réviser et recommander au Conseil d'administration le choix de vérificateurs externes de la Société, sujet à l'approbation des actionnaires, ainsi que la compensation à laquelle ces vérificateurs ont droit.
- Le comité doit discuter avec les vérificateurs indépendants de l'étendue globale et des plans pour la vérification, incluant la conformité de la main-d'œuvre et la rémunération. De plus, le comité doit discuter avec la direction et avec les vérificateurs indépendants de la suffisance et de l'efficacité des contrôles comptables et financiers, incluant le système de mesure et de gestion des risques de la Société, et des programmes de conformité juridique et éthique. De plus, Le comité doit discuter des résultats de vérifications avec les vérificateurs indépendants, avec et sans la présence de la direction.
- Le comité doit réviser les états financiers, les rapports de gestion et les communiqués de presse annonçant les résultats annuels et intérimaires de la Société avant que la Société ne dévoile publiquement cette information, et doit être satisfait que des procédures adéquates sont mises en place pour la révision des informations financières rendues publiques par la Société, qu'elle soit extraite ou dérivée des états financiers de la Société, autre que la divulgation publique mentionnée ci-avant, et doit périodiquement évaluer la justesse de ces procédures. De plus, le comité doit discuter des résultats trimestriels et de toute autre matière devant être communiquée au comité par les vérificateurs indépendants selon les standards de vérification généralement reconnus. Le président du comité peut représenter le comité entier aux fins de cette révision.
- Le comité doit réviser avec la direction et les vérificateurs externes, les états financiers à être inclus dans le rapport annuel de la Société, comprenant leur jugement quant à la qualité, non seulement la suffisance, des principes comptables, la justesse des jugements significatifs et la clarté des divulgations dans les états financiers. Le comité doit discuter des résultats de la vérification annuelle et de toute autre matière sujette à être communiquée au comité par les vérificateurs indépendants sous des termes généralement reconnus des standards comptables.
- Le comité devra réviser à chaque année le programme d'assurance de la Société.
- Le comité doit établir des procédures concernant (a) la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par l'émetteur au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de la vérification; et (b) l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les salariés de l'émetteur de préoccupations touchant des pratiques discutables en matière de comptabilité ou de vérification.

- Le comité doit pré-approuver tous les services non liés à la vérification à être rendus à la Société ou à ses filiales par les vérificateurs externes de la Société. Le comité de vérification satisfait à l'obligation d'approbation préalable dans les conditions suivantes :
 - (a) il s'attend raisonnablement à ce que le montant total de tous les services non liés à la vérification qui n'ont pas été approuvés au préalable ne constitue pas plus de cinq pourcent (5%) du montant total des honoraires versés par la Société et ses filiales à son vérificateur externe au cours de l'exercice pendant lequel les services sont rendus;
 - (b) La Société ou sa filiale, selon le cas, n'a pas reconnu les services comme des services non liés à la vérification au moment du contrat; et
 - (c) les services sont promptement portés à l'attention du comité de vérification de l'émetteur et approuvés, avant l'achèvement de la vérification, par le comité de vérification ou par un ou plusieurs de ses membres à qui le comité a délégué le pouvoir d'accorder ces approbations.

Le comité de vérification peut déléguer à un ou plusieurs de ses membres indépendants, le pouvoir d'approuver au préalable les services non liés à la vérification. L'approbation préalable de services non liés à la vérification par un membre à qui le comité de vérification a consenti la délégation, doit être présentée au comité de vérification à sa première réunion régulière après l'approbation.

ANNEXE B

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La réglementation relative à la gestion d'une Société comporte une certaine flexibilité, permettant ainsi à ceux concernés de partager la responsabilité des opérations entre le Conseil d'administration et la direction, selon les circonstances et les besoins particuliers.

Le Conseil d'administration remplit certaines fonctions prescrites par la loi et est appelé à examiner des situations importantes impliquant la Société. Les questions présentées au Conseil d'administration proviennent habituellement de recommandations formulées par la direction.

Dans l'exécution de ses fonctions, le Conseil d'administration doit toujours se rappeler que, tout en étant responsable de l'augmentation de la valeur de l'investissements des actionnaires, il doit aussi protéger la valeur de cet investissement de toute dépréciation importante.

Les items suivants sont de la responsabilité du Conseil d'administration :

- L'orientation stratégique de la Société, de pair avec sa mission et ses objectifs;
- L'identification des principaux risques d'affaires de la Société et l'implantation de systèmes appropriés afin de gérer ces risques;
- Le plan d'affaires de la Société et le budget d'opération, le budget des dépenses en immobilisation et le budget des flux de trésorerie;
- Les états financiers, les levées de fonds, les prêts et autres activités financières importantes;
- La performance, l'engagement, la rémunération et l'évaluation de la haute direction ainsi que la planification de la succession des membres de la haute direction;
- Les questions ayant trait à la valeur de la Société, aux produits et services offerts par la Société et à l'allocation de ressources à des nouveaux secteurs d'activité;
- Les réorganisations et la restructuration de la Société, les acquisitions et les désinvestissements;
- L'établissement d'une politique de communication et de divulgation;
- L'adoption de mesures pour recevoir les commentaires des actionnaires;
- L'intégrité des contrôles internes de la Société et des systèmes de gestion de l'information;
- L'implantation d'une procédure à être implantée par le comité de régie d'entreprise afin d'évaluer l'efficacité du Conseil d'administration, des comités du Conseil d'administration et la contribution individuelle de chaque administrateur;
- La mise en place de descriptions de postes pour le Conseil d'administration et pour le chef de la direction, incluant la définition des limites de responsabilité de gestion et le développement ou l'approbation des objectifs corporatifs desquels le chef de la direction est responsable.

Afin d'exécuter ses fonctions, le Conseil d'administration doit non seulement connaître et approuver l'orientation générale et les plans de la Société, mais il doit aussi s'assurer que les plans approuvés sont exécutés tels qu'approuvés et que des systèmes efficaces de suivi et de contrôle sont mis en place afin d'assurer la gestion responsable des affaires de la Société.

Le Conseil d'administration fait ceci en examinant, en étudiant et en approuvant, entre autres, le plan stratégique et les plans d'affaires ainsi que les budgets et en obtenant l'opinion de la direction et d'autres experts internes et si nécessaire, d'experts externes.

L'implantation de procédures efficaces de vérification est importante, même en l'absence de problèmes, parce que ces procédures permettent au Conseil d'administration d'être rassuré que les opérations et autres activités de la direction sont exécutées de manière appropriée puisque le Conseil d'administration ne peut de manière réaliste superviser les activités quotidiennes de la Société.

Des rapports du chef de la direction et du chef de la direction financière, ainsi que des experts internes et externes, sont présentés au Conseil d'administration.

Ces procédures constituent non seulement un processus efficace et nécessaire mais il peut aussi venir en aide aux administrateurs s'ils ont à défendre leur position dans l'éventualité d'un différend impliquant des actionnaires ou des tierces parties.

La contribution des administrateurs est importante parce qu'elle procure d'autres perspectives à la direction.

Les administrateurs devraient prendre note qu'ils ont les mêmes responsabilités et obligations légales que la Société ait un petit ou un grand nombre d'actionnaires.

Finalement, le Président du Conseil d'administration évalue l'efficacité du Conseil d'administration. Le chef de la direction est responsable de la direction générale et de la gestion de la Société.

Une majorité des administrateurs de la société doivent être « indépendants », tel que défini dans le guide d'inscription de la Bourse de Toronto. Le Conseil d'administration doit réviser et déterminer le statut d'« indépendance » de chaque administrateur.

Un « administrateur indépendant » est un administrateur qui n'a pas de relation, directe ou indirecte, avec la Société qui pourrait entraver l'exercice du jugement indépendant de cet administrateur.

Afin d'assurer l'indépendance du Conseil d'administration par rapport à la direction, le Conseil d'administration doit, à intervalles réguliers au cours d'une réunion régulière ou lors d'une réunion spéciale convoquée dans ce but, exiger que tous les administrateurs non-indépendants s'absentent de la réunion. Le Conseil d'administration peut, à sa discrétion, inviter les administrateurs non-indépendants ou les autres membres de la haute direction à participer à ces rencontres.

Chaque administrateur doit avoir une expérience de carrière pertinente relativement aux affaires de la Société, détenir une compréhension du devoir fiduciaire et manifester de l'intégrité et des standards déontologiques élevés. Chaque administrateur doit allouer suffisamment de temps pour servir efficacement à titre d'administrateur. La présence aux réunions du Conseil d'administration est essentielle.

Tout administrateur de la Société peut engager des experts-conseil indépendants aux frais de la Société, avec l'approbation préalable du comité de régie d'entreprise.